La LIBERTÉ

Vol. 88 n°36 • du 21 au 27 décembre 2001 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

De vrais élus?

En réponse au rapport Cenerini, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine acceptent que le mode d'élection des représentants soit revu. Il n'est cependant pas question que tous les ayants droit votent!!!

■ Page 3.

Citation de la semaine

« Si les services en français existent, mais qu'ils ne sont pas utilisés, à quoi ça sert? »

Le président de l'AJEFM, Alain Laurencelle, espère que le lancement d'une vidéocasssette encouragera les francophones à utiliser les services juridiques dans leur langue.

■ Page 8.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Joyeux Noël et bonne année à tous!



photo : Jean-François Nadeau

Les enfants ont eu l'occasion de danser, de chanter, de jouer avec les lutins et d'assister à un spectacle de marionnettes, le 2 décembre, lors de la journée du public au Village de Noël du Centre culturel franco-manitobain. Le Père Noël était également sur place pour accueillir et écouter les tout-petits, comme Frédéric Demers, qui lui a demandé de lui offrir un camion le 25 décembre.

L'important, c'est Bécaud

Décédé cette semaine, l'artiste Gilbert Bécaud aura laissé sa marque sur la chanson française. Des mélomanes d'ici racontent avec nostalgie la visite, en 1968, du célèbre M. 100 000 volts.

■ Page 11.

S'élever d'un cran

L'entreprise Iron Works Industries de Saint-Claude a récemment pu construire une annexe à son atelier grâce à l'augmentation de ses ventes de crics.

■ Page 23.

C'est Noël à La Liberté

Alcool au volant

Vous perdrez gros!

Le Manitoba tient à rappeler, par l'entremise d'une campagne publicitaire, qu'il est plus que jamais intransigeant avec les conducteurs ivres.

Jean-François NADEAU

« Au Manitoba, si vous prenez un verre, ne prenez pas le volant... Vous perdrez gros. » C'est le message que lance le gouvernement provincial dans sa nouvelle campagne publicitaire.

Avec un budget d'environ 200 000 $, la campagne a pour but de rappeler, durant la période des Fêtes et le mois de janvier, les nouvelles lois en vigueur depuis le 1er décembre. Celles-ci complètent la législation actuelle concernant la conduite avec les facultés affaiblies, mais sont plus sévères à l'endroit des conducteurs pris en flagrant délit.

Ainsi, un conducteur qui serait arrêté avec un taux d'alcoolémie dépassant la limite de 0,08 permise par la loi pourra perdre son permis de conduire à vie, son véhicule pour une durée minimale d'un mois, sa liberté par l'emprisonnement, des milliers de dollars en raison des amendes, des évaluations et des primes d'assurance accrues et sa réputation en possédant un casier judiciaire.

Pour le ministre de la Justice, Gord Mackintosh, il est important de mener une campagne publicitaire de ce type. « La conscience publique est essentielle pour faire changer les comportements, explique-t-il. Une telle campagne, menée durant la période des Fêtes, est d'ailleurs recommandée par des organisations telles que la Fondation de la recherche sur les blessures routières du Canada. »

Afin que le message soit bien entendu de tous, le gouvernement Doer a fait placer des affiches publicitaires dans les salles de bain de plusieurs bars de la province. De plus, le Manitoba utilisera notamment des pamphlets, des messages radiodiffusés et télédiffusés ainsi que des publicités dans les journaux pour informer la population.

Gord Mackintosh relate d'ailleurs une statistique alarmante qui démontre que contrairement à la croyance populaire, la population n'est peut-être pas assez sensibilisée aux dangers de la conduite avec facultés affaiblies. « Plus du tiers des accidents mortels qui surviennent au Manitoba sont causés par l'alcool au volant, affirme-t-il . Notre initiative rappelle aux Manitobains que cette conduite dangereuse et irresponsable ne sera pas prise à la légère par le système judiciaire. »



Archives La Liberté

Gord Mackintosh : « Notre initiative rappelle aux Manitobains que cette conduite dangereuse et irresponsable ne sera pas prise à la légère par le système judiciaire. »

Rectificatif

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'annonce de la Paroisse Cathédrale à la page 22 de notre cahier spécial du Noël des auteurs, la messe du samedi 29 décembre aura lieu à 16 h et non à 17 h tel qu'annoncé. Merci d'en prendre bonne note.

Coup d'œil national



La relève francophone...

En collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine, *La Liberté* vous présente les classes de maternelle de nos écoles francophones. Découvrez avec nous qui seront les acteurs de demain.
Cette semaine, nous vous présentons les élèves de la maternelle de

l'École communautaire Saint-Georges



(En ordre alphabétique) Sébastien Dufour-Beauséjour, Bradley Kowalchuck, Travis Rusk, Colin Osis et Clayton Zolinski.
Mireille Perron (enseignante) et Josée Bruneau (auxiliaire) accompagnent le groupe.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : Pascal DUBÉ • Rédacteur en chef : Daniel BAHUAUD • Journalistes : Mylène CRÊTE et Jean-François NADEAU • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : Véronique TOGNERI • Secrétaire administrative : Roxanne BOUCHARD • Correcteur : Mohammed CHOALI • Caricaturiste : Cayouche (Réal BÉRARD) • Bicolo : Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD et Véronique TOGNERI • Publicité : Pascal DUBÉ • Développement de photos : Hubert PANTEL.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi • Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : (204) 237-4823 • Sans frais: 1-800-523-3355 • Télécopieur: (204) 231-1998.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : http://www.presse-ouest.mb.ca • Courrier électronique : Administration : la-liberte@la-liberte.mb.ca • Rédaction : redaction@la-liberte.mb.ca • Département graphique : production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel: Manitoba : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • Ailleurs au Canada : 32,10 $ (TPS incluse) • États-Unis : 90 $ • Outre-mer : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455




OPSCOM


Fondation Donatien Frémont


ÉDUCATION

La DSFM répond au rapport Cenerini

Après trois séances d'études, les élus de la Division scolaire franco-manitobaine en sont arrivés à un consensus concernant le rapport Cenerini. Ils ont présenté leurs recommandations au ministre de l'Éducation, Drew Caldwell.

Jean-François NADEAU

Les élus de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sont d'accord avec la majorité des 11 recommandations du rapport Cenerini. Cependant, ils suggèrent que certaines d'entre elles, portant notamment sur l'élection des commissaires et le retrait des comités régionaux, soient modifiées.

En ce qui concerne l'élection des commissaires, la DSFM propose qu'elle ne soit pas accessible à tous les ayants droit, mais plutôt aux parents dont un enfant est inscrit dans un de ses programmes. Pour la présidente de l'organisme, Yolande Dupuis, cette initiative présente plusieurs avantages. « Nous trouvions qu'il était assez difficile de déterminer précisément tous les ayants droit de la province, affirme-t-elle. De plus, ces derniers ne sont pas forcément tous sensibles à la philosophie de la DSFM. En permettant à tous les parents de la DSFM d'élire les commissaires, nous éliminons ces obstacles tout en nous assurant que les personnes élues seront directement redevables aux parents. »


Archives La Liberté

Yolande Dupuis : « En permettant à tous les parents de la DSFM d'élire les commissaires, nous nous assurons que les personnes élues seront directement redevables aux parents. »

Quant aux comités régionaux, la DSFM ne souhaite pas qu'ils soient remplacés par des groupes régionaux consultatifs. Elle propose plutôt le maintien du palier régional de nature politique comportant des représentants élus. Toutefois, l'organisme est d'accord pour réduire le nombre d'élus aux comités. « Présentement, chaque école qui compte plus de 150 élèves est représentée par deux élus aux comités régionaux, explique Yolande Dupuis. Désormais, nous voudrions qu'il y ait seulement un représentant par école. Ceci allégera le système, tout en conservant un lien politique entre la DSFM et les régions. » La présidente de la DSFM rappelle également que le fait de conserver ce palier politique permettra de ne pas surcharger les commissaires. En effet, les membres des comités régionaux conserveront leur droit de siéger à des sous-comtés de l'organisme.

Bien que les commissaires siégeraient toujours aux comités régionaux, mentionnons qu'ils n'agiraient maintenant qu'à titre d'observateurs sans droit de vote. « Un commissaire ne porterait qu'un seul chapeau, soutient Yolande Dupuis. La confusion possible dans les rôles formels serait donc éliminée. »

Le *Rapport des sessions de consultation des élus de la DSFM et des présidences de comités scolaires* a été remis le 18 décembre au ministre de l'Éducation, Drew Caldwell. Ce dernier se penchera sur les recommandations de l'organisme au début du mois de janvier. « Si des changements à la loi doivent êtres faits, ils doivent êtres proposés par le ministre au plus tard à la fin du printemps ou au début de l'été car les lois doivent êtres modifiés pour octobre 2002, période des prochaines élections », indique Yolande Dupuis.

ÉDUCATION

De l'action s'il vous plaît

La Province devrait agir plus rapidement dans le dossier de la construction d'une école secondaire dans le sud de Saint-Vital. C'est du moins ce qu'a affirmé le président du sous-comité chargé de sa construction, Clément Cormier, le 19 décembre, lors de la réunion des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Il a donc demandé aux élus de l'organisme de discuter avec le gouvernement afin de faire bouger les choses.

La confirmation de l'appui du gouvernement Doer au projet permettrait non seulement de débuter les démarches pour les travaux, mais aussi de conserver des élèves à l'école primaire Christine-Lespérance. « Tant que la Province n'annonce pas qu'elle participe à la construction, nous ne pouvons pas procéder à l'agrandissement de l'école Christine-Lespérance, mentionne Clément Cormier. Pourtant, il est primordial que les élèves de huitième année de Saint-Vital puissent étudier dans une école francophone dès septembre 2003! »


Archives La Liberté

Clément Cormier : « Quand on est francophone, on dirait qu'il faut sauter trois ou quatre fois dans les anneaux pour obtenir ce que l'on demande. »

Bien que le gouvernement fédéral ait déjà signifié qu'il était prêt à investir dans la construction de l'école secondaire, il semblerait que ce ne soit pas assez pour que le Manitoba mette l'épaule à la roue. « S'il n'y a pas de pression politique, il ne se passe rien, soutient Clément Cormier. C'est comme ça que ça se passe. Quand on est francophone, on dirait qu'il faut sauter trois ou quatre fois dans les anneaux pour obtenir ce que l'on demande. »

Pourtant, le Franco-Manitobain souligne que le projet aura des retombées positives pour le gouvernement provincial. « Quand le ministère des Langues officielles vient pour discuter d'un gros projet comme celui-là avec la Province, cette dernière devrait se dépêcher d'embarquer, lance Clément Cormier. D'ailleurs, puisque cette initiative comprend également la construction d'un centre communautaire, la Province va en profiter. »

Clément Cormier espère une annonce favorable du ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, en janvier, puisque les deux paliers de gouvernement devraient se rencontrer durant ce mois. Au moment de mettre sous presse, les commissaires de la DSFM ne s'étaient malheureusement pas encore prononcés en ce qui concerne la requête de Clément Cormier.

Éditorial

Joyeux Noël!

Au nom de toute l'équipe de *La Liberté*, j'aimerais vous souhaiter un merveilleux Noël, rempli d'amitié et de chaleur familiale. Que le Père Noël vous soit généreux et qu'il vous réserve plus d'une surprise agréable.

Que le Nouvel An vous trouve en excellente santé et qu'il vous donne le goût de commencer l'année 2002 du meilleur pied possible.



par Daniel BAHUAUD

En contemplant votre année 2001, j'espère que vous y aurez trouvé plus d'une raison d'être reconnaissant. Oui, les événements du 11 septembre nous ont tous secoués. Et oui, les retombées continuent à retentir au fond de nos cœurs. Mais n'est-ce pas là une raison de plus pour songer à ce qu'il y a de positif dans nos vies et de resserrer les liens avec son prochain?

Ça a vraiment été, malgré tout, une année mémorable. Et c'est pourquoi toute l'équipe de *La Liberté* est très reconnaissante de l'appui de nos lecteurs et lectrices fidèles. Vous êtes de bonnes gens et nous vous disons « Merci! ».

Un grand merci aussi à nos bénévoles qui, chaque semaine, livrent des copies du journal en région aux commerces qui les vendent, soit Monica Rosset (Lorette), René Dupuis (Sainte-Anne), Michelle Fortier (Saint-Laurent), Joanne Hébert (Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo), Fernand Piché (La Broquerie), Gabrielle Robert (Sainte-Agathe) et Nicole Poirier (Saint-Adolphe).

À nos chroniqueurs, nos plus sincères remerciements pour leur importante contribution au journal. Nous apprécions votre dévouement et votre engagement. Merci à Martine Bordeleau, Charles Leblanc, Roger Léveillé, Stéphane Ritchot et à tous les organismes qui nous fournissent ces précieux textes, notamment l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, la Bibliothèque de Saint-Boniface, le centre de la Pastorale du diocèse de Saint-Boniface, le centre de Santé de Saint-Boniface, Formation linguistique Canada, l'Entre-Temps des Franco-Manitobaines, la Fédération provinciale des comités de parents, Pluri-elles et Réseau action femmes.

Réal Bérard, tes caricatures sont toujours piquantes et comiques et pleines de vérité. Tu incarnes la sagesse paysanne endimanchée. Merci!

Les jeunes et les jeunes d'esprit apprécient tous la page Bicolo. Nous aussi. Merci donc à Aude Audrieu, Roxanne Bouchard et Véronique Togneri.

Nous remercions aussi tous nos annonceurs qui choisissent de s'associer au journal. Sans eux, tout ceci ne serait pas possible. Nous espérons pouvoir compter sur votre appui généreux l'an prochain.

Et un merci tout spécial à l'équipe de l'émission Radio-réveil. Chaque semaine, CKSB nous permet de faire le survol des grandes manchettes du journal. C'est une belle collaboration intermédiatique que nous apprécions énormément.

Et enfin, à toute la communauté francophone, Franco-Manitobains et francophiles, nos vœux les plus sincères. Que le temps des Fêtes vous soit aussi doux que le beau temps dehors.

Allons, tout a été dit. C'est le temps de prendre un bon verre!





Tribune libre

Prière pour les vocations

par †Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface

À l'occasion de mon ordination épiscopale, le 16 septembre dernier, j'ai composé une prière pour les vocations, qui livre toute ma pensée sur la mission de l'Église. Puissions-nous faire nôtre cette prière tout au long de la Nouvelle Année et nous lancer ensemble dans la grande aventure de la nouvelle évangélisation!

Seigneur, Jésus le Christ, tu as dit à tes disciples : « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson. »

Nous te supplions instamment d'appeler dans notre diocèse des prêtres, des diacres, des personnes vouées à la vie consacrée, des laïcs engagés et des missionnaires pleins de zèle apostolique,

Qui prennent conscience de leur mission respective dans la vie de l'Église,

Afin de se lancer tous ensemble dans la grande aventure de l'évangélisation et bâtir par toute la terre le Royaume de Dieu le Père, dans l'unité et la communion de l'Esprit Saint. Amen.

Marie, étoile de la nouvelle évangélisation, *prie pour nous.*

Saint Joseph, *prie pour nous.*

Saint Boniface, *prie pour nous.*

DÉLIT CIVIL

La SFM à la barre

La Société franco-manitobaine a été invitée à gérer la Société des communications du Manitoba, secouée par la crise.

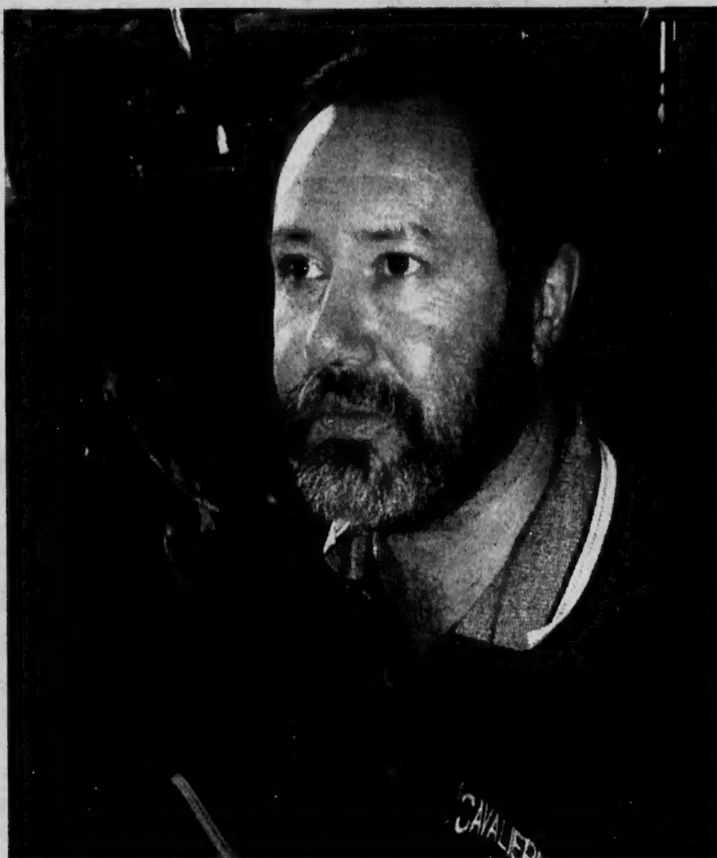
Daniel BAHUAUD

La Société franco-manitobaine (SFM) assumera la gestion intérimaire de la Société des communications du Manitoba (SCM).

C'est, du moins, ce qu'espèrent les membres du conseil d'administration de la SCM, qui se sont réunis le 10 décembre pour discuter de solutions à la crise provoquée par le dépôt, le 26 novembre, d'une déclaration en civil à la cour du Banc de la Reine contre l'ex-coordonnateur de l'organisme, René Piché.

On se rappellera que ce dernier aurait profité de son statut pour faire illégalement des chèques en son nom. « Étant donné l'ampleur de la crise et notre manque de ressources humaines et financières, remarque le président de la SCM, Michel Verette, nous avons cru bon d'adopter une proposition demandant l'appui du seul organisme capable de mobiliser des ressources pour dénouer la situation: la SFM. Il s'agirait d'une gestion temporaire. Une fois la crise réglée, nous voulons reprendre notre fonctionnement normal, et ce dès que possible. »

Au moment d'écrire ces lignes, le directeur général de la SFM, Daniel Boucher, n'avait pas encore reçu une demande formelle de la SCM, mais il était toutefois au courant de sa requête. « Bien que je sois ouvert à l'idée, il faudra évidemment en discuter avec notre conseil d'administration », souligne-t-il.



Archives La Liberté

Michel Verette: « Une fois la crise réglée, nous voulons reprendre notre fonctionnement normal, et ce dès que possible. »

Conscients du fait que la SCM est un organisme à but non lucratif, comme bien d'autres regroupements francophones, Michel Verette et Daniel Boucher disent reconnaître les retombées de la crise pour les autres organismes de la communauté. « Si nous acceptons la gestion de la SCM, il faudra non seulement veiller à régler sa situation particulière, remarque Daniel Boucher, mais aussi voir comment d'autres petites boîtes peuvent éviter de genre de crise à l'avenir. Je crois qu'il faudra offrir une bonne formation aux organismes. »

Michel Verette abonde dans le même sens. « À mon avis, il faudrait avoir de bons mécanismes de séparation des fonctions. Par cela, j'entends qu'un membre du conseil d'administration ait la responsabilité de gérer les dossiers financiers quotidiens et qu'une autre personne veille à la comptabilité mensuelle des finances. Ce n'est pas uniquement aux membres du conseil d'administration de faire la gestion. Il faut des contrôles. C'est très important. »

Surtout que dans certains cas de fraude fiscale, un conseil d'administration pourrait se faire poursuivre par les bailleurs de fonds concernés. « J'ignore si notre conseil serait à risque, commente Michel Verette. Cependant, si c'était le cas, la situation serait lourde de conséquences. La crise à la SCM pourrait décourager les francophones d'appuyer leur communauté de façon bénévole. Qui veut se faire poursuivre? »



photo : Jean-François Nadeau

Noël des tout-petits

Les enfants de la garderie Les Heures Claires de Saint-Boniface ont célébré Noël le 12 décembre. Pour l'occasion, parents et amis étaient invités à assister à un spectacle donné par les tout-petits. Ces derniers ont chanté des airs de Noël et récité quelques poèmes francophones. Évidemment, comme tout réveillon n'est pas complet sans la présence du Père Noël, celui-ci a rendu visite aux enfants de la garderie et leur a apporté quelques cadeaux.

DÉCEMBRE 2001

POLITIQUE • JURIDIQUE

, UNE COMMUNAUTÉ *actions*

Depuis quelques années, nous avons travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de développement global. Qu'est-ce que ça signifie dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc. ? Pour en savoir plus, la Société franco-manitobaine vous propose, chaque mois, la chronique Une communauté d'actions, *qui vous permettra d'en apprendre davantage sur les actions et les priorités des organismes de la communauté. En vedette ce mois-ci : le secteur politique - juridique.*

Rapport sur les services en langue française 1999 – 2000

Le 9 mai dernier, le Ministre responsable des Services en langue française, l'honorable Greg Selinger, publiait pour la première fois son Rapport sur les services en langue française 1999 - 2000. Le rapport contenait un aperçu des étapes de la mise en œuvre et des principales initiatives depuis l'introduction de la politique en matière de SLF en novembre 1989; les points saillants de 1999 - 2000 et les impressions globales; et les activités et réalisations dans le domaine des SLF. Enfin, on y trouvait des statistiques sur les postes désignés bilingues, des exemples montrant comment la création et la mise en œuvre de services en français exigent souvent une coopération entre différentes administrations ou des partenariats entre le gouvernement et les collectivités, et des commentaires sur la mise en œuvre de la politique en matière de SLF dans les années à venir.

Nouveau Conseiller spécial, Secrétariat des services en langue française

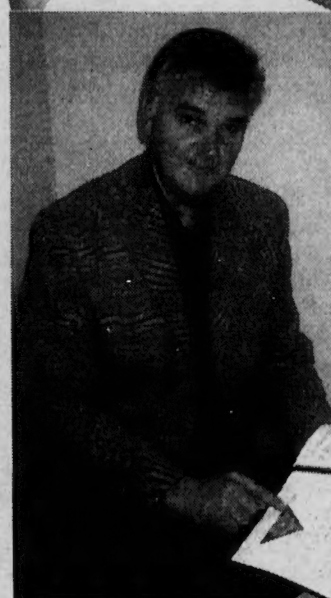
Dans un communiqué du 6 novembre dernier, l'honorable Greg Selinger a annoncé la nomination de Monsieur Guy Jourdain au poste de Conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française. Monsieur Jourdain succède à Monsieur Edmond LaBossière, qui occupait le poste depuis 1991.

Monsieur Jourdain est avocat-conseil et, depuis six ans, directeur de l'Institut Joseph-Dubuc du Collège universitaire de Saint-Boniface. Auparavant, il a été responsable du secteur politique-juridique de la Société franco-manitobaine, professeur agrégé de traduction au Collège universitaire de Saint-Boniface et associé du cabinet d'avocats Deniset, Jourdain et Boily. Il est connu pour son engagement communautaire dans des conseils d'administration et des comités, aux niveaux local et provincial, ainsi que pour le grand intérêt qu'il porte aux droits linguistiques et à diverses questions juridiques, constitutionnelles et politiques. Monsieur Jourdain est entré en fonction le 3 décembre dernier. Nous lui offrons nos félicitations et nos vœux de bonne chance!

Quant à Monsieur LaBossière, il a entrepris de nouveaux défis en devenant le premier Coordonnateur pour la coopération intergouvernementale sur les affaires francophones. Sa principale tâche consistera à appuyer les efforts mis de l'avant par toutes les provinces pour rehausser l'offre active de services en français. Il travaillera notamment dans le domaine des soins de santé à établir des stratégies de recrutement, des programmes de formation pancanadiens et une vision globale des soins qui devraient être offerts aux francophones en milieux minoritaires. De plus, Monsieur LaBossière oeuvrera à améliorer les services en français dans les domaines de l'éducation et des soins à la petite enfance. Nous remercions sincèrement Edmond pour toutes ses années de travail difficile. La communauté est heureuse de continuer à travailler avec lui, et nous espérons pouvoir le faire encore longtemps avec le même esprit d'ouverture qui a toujours entouré nos discussions. Félicitations Edmond! Toute la communauté te souhaite le plus grand succès dans tes nouvelles fonctions.



Guy Jourdain.



Edmond LaBossière.

Ville de Winnipeg



En mars dernier, la Ville de Winnipeg a publié son Rapport annuel de 2000 sur le respect des obligations de la Ville de Winnipeg en matière de services en français. Notons entre autres que la Ville a adopté son nouveau logo avec son slogan bilingue « *Embrace the Spirit* – Vivez l'esprit » de son propre escient. Il est évident que la Ville commence à comprendre l'importance de sa communauté francophone.

Aussi, la SFM a entretenu des discussions avec le Service des eaux et des déchets quant à la révision de la forme de sa facture. Ces entretiens se sont déroulés à merveille. Consciente de ses responsabilités vis-à-vis la communauté francophone, les représentants de la Ville ont d'abord cherché l'opinion de la communauté, et se sont ensuite efforcés d'incorporer ses recommandations afin qu'anglophones et francophones se sentent bien desservis. Nous croyons qu'il s'agit là d'un modèle par excellence qui pourra servir d'exemple pour nos discussions à l'avenir.

Quelles sont nos priorités ?

- Assurer la protection de nos acquis en étant pro-actif et en assurant une présence constante auprès des diverses instances gouvernementales.
- Garder des contacts réguliers entre la collectivité et les gouvernements en général.
- Viser l'équité réelle entre les communautés linguistiques officielles selon le principe que l'égalité s'entend non pas d'un statut identique mais plutôt d'un statut équitable.

Bientôt à la SFM

- La Société franco-manitobaine a un nouveau site web : **www.sfm-mb.ca**
- Allez voir l'Annuaire des services en français au Manitoba, Édition 2002 en ligne : **www.sfm-mb.ca/crc**
- Le bonspiel annuel de la francophonie aura lieu à Sainte-Anne-des-Chênes les 2 et 3 mars 2002.

Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine,
383, boulevard Provencher, pièce 212,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Tél. : 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet : sfm@sfm-mb.ca
Site : www.sfm-mb.ca

MÉDIAS

Conflit de grands centres?

L'impasse entre les dirigeants de Radio-Canada et leurs techniciens ne semble pas s'appliquer à tous.

Mylène CRÊTE

Les techniciens de Radio-Canada sont en grève depuis le 6 décembre selon leurs patrons. En négociation depuis sept mois, ils auraient refusé toutes les propositions émises par leurs supérieurs. De leur côté, les techniciens soutiennent avoir été refusés au travail le 13 décembre. Depuis, la majorité des techniciens du réseau au Manitoba arpente le trottoir en face de l'édifice de Radio-Canada sur l'avenue Portage. Une poignée d'entre eux se rend à Saint-Boniface pour piqueter devant les bureaux de CKSB. Un autre qui travaille à Thompson fait du piquetage dans cette ville.

« Jusqu'à maintenant, il n'y a aucune négociation entre le syndicat et la partie patronale, souligne le président de la branche manitobaine du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, Neil Carleton. Nous allons continuer à piqueter tout au long du temps des Fêtes et espérons que nos employeurs voudront négocier avec nous. »

Ceux-ci, tous situés à Toronto, refusent de faire des compromis au sujet d'une clause dans le contrat des techniciens. Les travailleurs ont droit à de l'argent versé par l'employeur en tant que pénalité s'ils n'obtiennent pas une heure de dîner chaque jour, par exemple. La partie patronale de Radio-Canada a décidé d'éliminer cette clause, ce qui a outré les techniciens.

« Nous voulons que le réseau fonctionne comme une compagnie efficace à la gestion impeccable, se défend le directeur exécutif de la production et des ressources pour la télévision anglaise de Radio-Canada, Fred Mattocks. Nous avons dépensé 2, 3 millions de $ en pénalités et nous pensons que c'est trop. Nous ne croyons pas en ces paiements. »



photo: Mylène Crête

Quelques techniciens de Radio-Canada font du piquetage tous les matins devant la station de radio CKSB.

Les techniciens tiennent pourtant à ces gains. « Ces pénalités nous permettent d'avoir un peu de contrôle sur nos horaires de travail, explique Neil Carleton. Sans elles nous ne sommes pas protégés contre les abus de nos patrons. » Les caméramans pourraient, par exemple, être affecté à plusieurs endroits dans une journée sans avoir de répit ou même finir de travailler à minuit un soir et devoir commencer leur journée à 8 h le lendemain.

Cette réalité n'est toutefois pas celle de tous les techniciens en lock-out. « Ça s'applique plutôt aux gens des grands cèntres comme Toronto qui peuvent accumuler jusqu'à 20 000 $ par année grâce à ces pénalités, affirme le technicien à la radio, Marc Rémillard. Tandis que cela représente environ 200 $ par an pour moi. »

« Nous sommes obligés de suivre, puisque notre syndicat est national, même si on ne profite pas de ces pénalités », renchérit le caméraman Roger LaRivière. Les patrons de la station de radio francophone CKSB sont, pour leur part, déterminés à garder de bonnes relations avec leurs employés. Ils leur ont même préparé un barbecue le 18 décembre. « Ce sont toujours nos collègues », rappelle le directeur de la radio française pour la région des Prairies, René Fontaine.

Le conflit de travail entre les techniciens et leur employeur affecte toutes les stations de radio et de télévision que compte Radio-Canada à travers le pays. La programmation est parfois chamboulée. À CKSB, l'émission *Le Marché aux puces* a été annulée puisque son animateur Marc Rémillard est avant tout un technicien. Celui-ci ne participe plus à l'émission *Radio-Réveil* qu'il co-animait.

Du côté de la télévision, le *Manitoba ce soir* est remplacé par le *Montréal ce soir* puisque les techniciens du Québec, qui font partie d'un autre syndicat, ne sont pas concerné par le désaccord. La salle des nouvelles francophone au Manitoba réussit, malgré le manque de techniciens, à produire un bulletin de nouvelles de quelques minutes qui est diffusé à 18 h tous les soirs de la semaineD'autres émissions telles que *L'Accent francophone*, *Clan Destin*, *Des mots et des maux* et *Sur la même longueur d'onde* sont également touchées par le conflit. « Si la situation devait durer, le *Télé-relais* qui a lieu lors du Festival du Voyageur pourrait être compromis », affirme le directeur de la télévision de Radio-Canada pour les quatre provinces de l'Ouest, Lionel Bonneville.

Services juridiques

L'accès facile

L'association des juristes d'expression française du Manitoba vient de lancer une vidéocassette pour rappeler qu'il est facile et constitutionnel d'obtenir des services juridiques en français dans la province.

Jean-François NADEAU

Vous avez l'impression que l'accès à la justice et aux services juridiques en français est difficile et coûteux à obtenir dans la province? L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) a l'intention de faire disparaître ces idées préconçues à l'aide d'une vidéo d'une douzaine de minutes.

L'accès à la justice présente quatre scénarios se rapportant aux domaines du droit pénal, des transactions immobilières, des petites créances et des testaments et successions. « Nous avons choisi de reproduire les cas les plus typiques, explique le président de l'AJEFM, Alain Laurencelle. De cette façon, les gens peuvent facilement s'identifier et savoir comment procéder pour être servis dans leur langue maternelle. »

D'ailleurs, Alain Laurencelle souligne que la production de ce document audiovisuel fait partie du rôle que doit jouer son organisme auprès de la population. « Nous sommes l'intermédiaire entre les citoyens et le système judiciaire, indique-t-il. Nous avons notamment le mandat de sensibiliser les gens à l'accessibilité des services disponibles en français. Il est donc primordial pour nous de distribuer de l'information rappelant qu'il est aussi facile de se faire servir en français qu'en anglais, et ce, dans la plupart des cas. Si les services en français existent, mais qu'ils ne sont pas utilisés, ça donne quoi? »

Si *L'accès à la justice* parvient à convaincre les Franco-Manitobains de favoriser l'utilisation des services juridiques dans la langue de Molière, cela pourrait par ailleurs grandement les avantager. « Ça fait déjà un bon nombre d'années que notre association revendique une refonte de la cour provinciale à Saint-Boniface, mentionne Alain Laurencelle. Si ce projet voit le jour, nous pourrons bénéficier d'un tribunal permanent entièrement bilingue. Celui-ci pourra desservir aussi bien les gens de Saint-Boniface que ceux des régions comme Saint-Pierre-Jolys par exemple. Évidemment, si les gens demandent davantage à être servis en français, ce sera positif pour nous et pour l'ensemble de la communauté. »

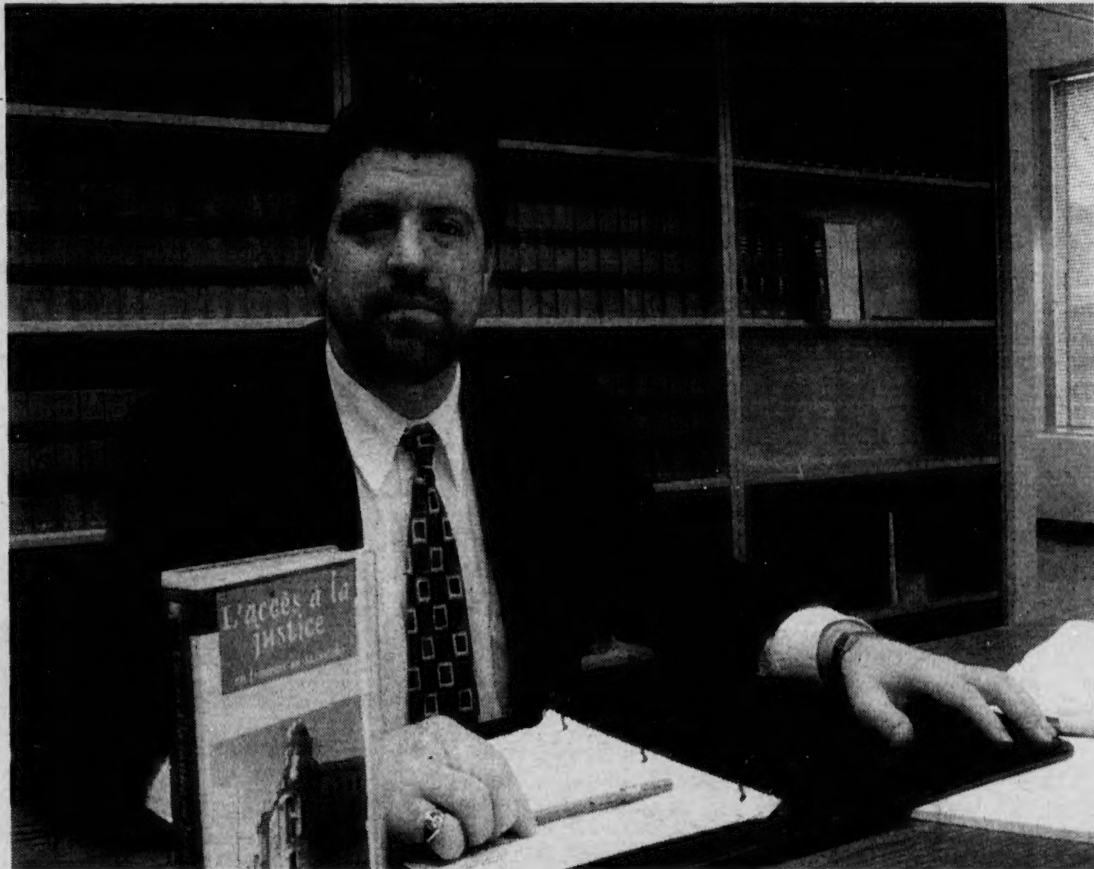


photo : Jean-François Nadeau

Alain Laurencelle : « Si les services en français existent, mais qu'ils ne sont pas utilisés, ça donne quoi? »

Il est possible de se procurer une copie de la vidéocassette *L'accès à la justice* en s'adressant directement à l'AJEFM en composant le 235-4405.

L'Entre-temps

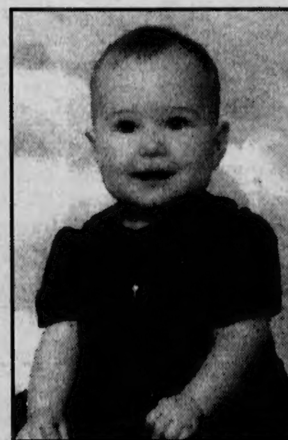
Une pensée pour les femmes

La campagne de collecte de fonds de l'organisme L'Entre-temps des franco-manitobaines pour l'année 2000-2001 continue de susciter les bonnes volontés de ses bienfaiteurs. Pour un objectif de 10 000 $ fixé au terme de cette campagne, 4 500 $ ont été recueillis en date du 30 novembre 2001. Il reste 5 500 $ à amasser que les donateurs peuvent octroyer soit directement à L'Entre-temps des franco-manitobaines soit par l'intermédiaire de Centraide ou de la campagne All Charities soit par don testamentaire.

Cette contribution financière va permettre de donner la chance aux femmes et aux enfants de pouvoir vivre à l'abri de la violence en cette période des fêtes de Noël.

M.Ch.

T'es parent avec qui, toi ?



Allô!

Je m'appelle Alissane Guylaine Ruest. J'étais très petite quand je suis née, mais maintenant à 9 mois, je suis grande et forte.

Mes passe-temps préférés sont de ramper et de mettre tout ce que je peux dans ma bouche!

Mes parents sont Andréa (Samardzija) et Gaétan Ruest.

J'envoie de gros câlins à grand-maman Jeannette et grand-papa Paul, ainsi qu'à grand-maman Diane et grandpa Frank. Joyeux Noël à mes oncles et tantes et à tous mes petits cousins!

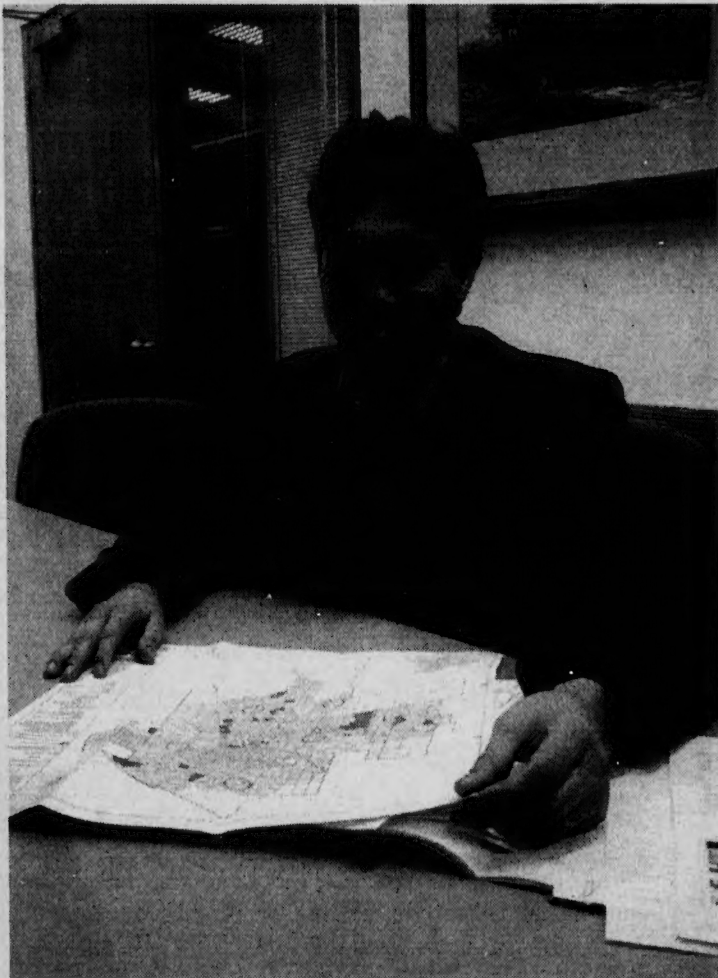
VILLE DE WINNIPEG

Une vision approuvée

Daniel BAHUAUD

Le conseil exécutif de la Ville de Winnipeg a adopté le 12 décembre sa vision à long terme du développement de la métropole, le *Plan Winnipeg 2020*.

Son adoption fait le bonheur du maire de la Ville de Winnipeg, Glen Murray, qui estime que ce plan servira de guide utile dans l'établissement de politiques à long terme. « Grâce au *Plan Winnipeg 2020*, le conseil exécutif pourra prendre des décisions plus claires, conséquentes et saines, affirme-t-il. Plus important encore, le plan permettra au conseil de travailler de façon plus étroite avec la communauté, afin qu'ensemble nous puissions réaliser le plein potentiel de notre ville. »



Archives La Liberté

Daniel Vandal: « Pour la première fois, on a incorporé dans la vision une série de critères pour évaluer notre progrès. Nous avons enfin une force de frappe. »

Le président du comité du *Plan Winnipeg 2020*, le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, se dit lui aussi très heureux de son adoption. « Nous avons travaillé très fort au développement du *Plan Winnipeg 2020*, affirme-t-il. Et maintenant, nous pourrons voir à son implantation. »

Plan Winnipeg 2020 est la troisième vision à long terme conçue par la Ville depuis les années 1970. Par contre, c'est la première fois que le conseil exécutif exprime de façon explicite son désir de faire du développement du centre-ville la grande priorité.

« C'est ce qu'il fallait, affirme Daniel Vandal. La Ville a déjà beaucoup accompli dans ce domaine. Elle a encouragé le développement de la Fourche, du stade de base-ball et du quartier de la Bourse. Récemment, elle a appuyé le Collège communautaire Red River dans ses démarches pour établir un campus au centre-ville et elle élabore avec le secteur privé et les autres paliers gouvernementaux le projet de la construction d'une nouvelle aréna. Mais il reste encore beaucoup à faire.

« Ce qui me plaît en particulier, poursuit-il, c'est que pour la première fois, on a incorporé dans la vision une série de critères pour évaluer notre progrès. Dorénavant, chaque année, un comité nommé par le maire fera l'analyse des politiques du conseil exécutif, afin de voir si nous aurons fait réellement du progrès. Les autres visions n'avaient pas cette composante et, malgré nos bonnes intentions, on pouvait se demander si au contraire nous reculions. Certains questionnaient même l'utilité des visions à long terme. Or, avec ce levier, nous aurons un aiguillon pour nous encourager. Nous avons enfin une force de frappe. »

Le centre-ville avant tout

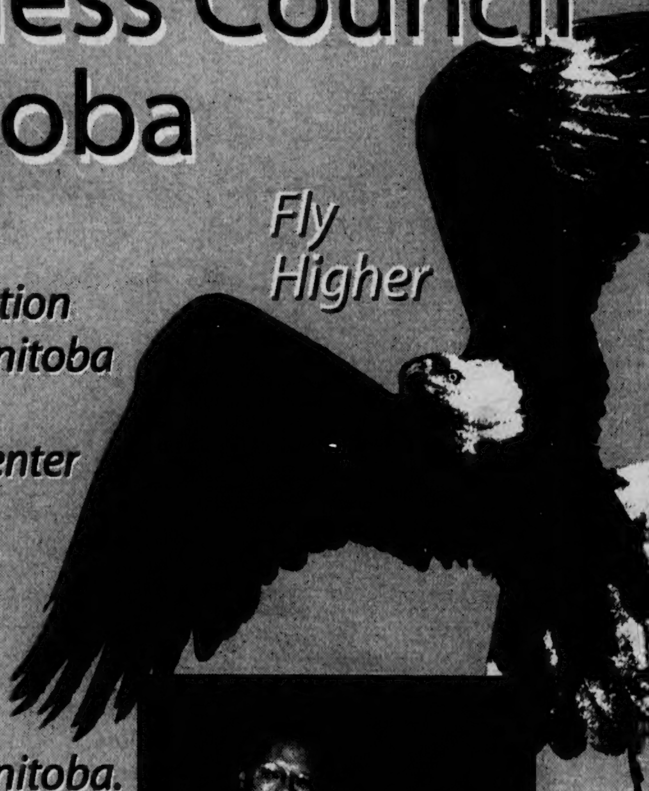
Plan Winnipeg 2020 vise avant tout à relancer le développement du centre-ville. Or, la vison à long terme prévoit également l'établissement d'un dialogue plus ouvert et constant avec les résidants de la métropole, surtout en ce qui a trait au développement et la sécurité des quartiers.

De plus, le plan prévoit protéger davantage les parcs et autres terrains verts de la ville grâce à l'élaboration d'un inventaire de ces espaces.

En outre, il cherche à développer davantage le système du transport en commun, ainsi qu'à établir un nouveau réseau de câbles de fibres optiques afin de développer l'infrastructure électronique de Winnipeg et de promouvoir l'idée d'une « ville intelligente ».

Programme de bourses pour les étudiants autochtones 2001

du Business Council of Manitoba



Le Business Council of Manitoba, en collaboration avec la province du Manitoba et le gouvernement du Canada, est fier de présenter les soixante-douze récipiendaires du programme de bourses pour les étudiants autochtones 2001 du Business Council of Manitoba.

Les jeunes récipiendaires des bourses d'études, qui viennent de partout au Manitoba, se sont distingués par leur leadership, leur motivation et leur persévérance.

Les boursiers fréquentent un établissement d'études postsecondaires dans la province du Manitoba. Beaucoup parmi eux et parmi ceux qui les suivront se verront offrir un emploi dans l'une des sociétés membres du Business Council of Manitoba.

Nous croyons que l'éducation et l'emploi sont des outils indispensables pour atteindre ses objectifs personnels. Nous félicitons les boursiers et nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

H. Sanford Riley
Président

James G. Carr
Président et chef des opérations



Business Council of Manitoba

en collaboration avec

Canada — Manitoba













Business Council of Manitoba

Récipiendaires du programme de bourses pour les étudiants autochtones

Nom	Etudes
UNIVERSITE DE BRANDON	
Kandel Chartrand	Counseling, 2e annee
Tina Cook	Informatique, 1re annee
Veronica Cook	Enseignement dans le Nord, 2e annee
Lorette Des[illegible]	Counseling, 3e annee
Mavis Duncan	Universite 1
Sheri Elton	Counseling, 2e annee
Linda Flatfoot	Enseignement, 1re annee
Arthur Fox	Affaires, 3e annee
[illegible] Genaille	Enseignement dans le Nord, 3e annee
Annie Hawkaas	Enseignement dans le Nord, 2e annee
Angie Henderson	Administration des affaires, 2e annee
Celeste Lowe	Baccalaureat es sciences, 2e annee
Sandra Malyon	Counseling, 4e annee
Ann Strowbridge	Counseling, 2e annee
Cynthia Swampy	Enseignement dans le Nord, 2e annee
COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE	
Nadine Brodeur	Communications multimedia
[illegible]	Baccalaureat es arts, 3e annee
Renee [illegible] Dandeneau	Baccalaureat es arts, 4e annee
[illegible]	Enseignement, 4e annee
[illegible]	Communications multimedia
UNIVERSITE DU MANITOBA	
[illegible]	Medecine, [illegible] annee
[illegible]	Universite 1
[illegible]	Sciences, pre-medecine
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] Griffith	Baccalaureat es sciences, 4e annee
[illegible]	Baccalaureat en commerce, 2e annee
Gerald He[illegible]	Medecine, [illegible] annee
Daphne [illegible]	Baccalaureat es arts, 2e annee
Jason Loutitt	Education physique, 2e annee
Richard Marchel[illegible]	Administration, 4e annee
Nelson Mayer	Arts, 3e annee, travail social
Norman Jade Monkman	Baccalaureat es arts, 2e annee
Lisa Monkman	Medecine, 2e annee
Tara Monkman	Universite 1
Tammy Moen	Travail social, Thompson
Daniel Muller	Baccalaureat es arts, 2e annee
Michel Muller	Baccalaureat en commerce, 3e annee
Debbie Myran	Pre-medecine, 1re annee
Gloria Spence	Universite 1
Darren Spring	Universite 1
Marc Timmerman	Administration, 3e annee
Cory Vitt	Genie civil, 2e annee
Krystal Weisensel	Universite 1
Sarah Williams	Baccalaureat es sciences
Diana Young	Education permanente
UNIVERSITE DE WINNIPEG	
Amber Ross	Universite 1
Ken Sanderson	Baccalaureat en education, 3e annee
[illegible] Swan	Baccalaureat en education, 4e annee
ASSINIBOINE COMMUNITY COLLEGE	
[illegible] Halaburda	Administration des affaires, 2e annee
[illegible]	Technologie des systemes informatiques, [illegible]
KEEWATIN COMMUNITY COLLEGE	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Administration des affaires
RED RIVER COLLEGE	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	Administration des affaires
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Administration des affaires



MUSIQUE

Quand il est mort le poète

Toi qui marches dans la rue,
en 1968 t'en souviens-tu?
C'était une vraie bonne chance
que l'Ouest ait accueilli
une fleur qui danse.
L'important, c'était Bécaud.

Daniel BAHUAUD

Un des plus grands auteurs-compositeurs-interprètes de la chanson française, Gilbert Bécaud, s'est éteint le 11 décembre des suites d'un cancer. Le fameux « M. 100 000 volts », auteur et interprète de plus de 400 chansons, notamment *L'important c'est la rose* et *Quand il est mort le poète*, avait 74 ans.

Plus d'un mélomane francophone se souviendra du grand spectacle de Gilbert Bécaud à la Salle du Centenaire de Winnipeg, qui a eu lieu le 24 novembre1968. L'abbé Léo Couture et Antoine Gaborieau, tous deux membres du comité organisateur qui a invité le chansonnier célèbre à Winnipeg, gardent de bons souvenirs de cette visite mémorable.

« C'était à l'époque où je portais parfois le chapeau d'imprésario pour la communauté francophone, raconte Léo Couture. Je me souviens du matin où l'on m'a téléphoné pour m'annoncer que Gilbert Bécaud était disponible pour la modique somme de 6 000 $. C'était ahurissant! En 1968, Saint-Boniface n'avait pas encore accueilli de grandes vedettes francophones, surtout des artistes reconnus mondialement. Alors, on s'est organisé très rapidement pour donner suite à cet appel téléphonique. »

En peu de temps, le comité organisateur s'était mobilisé. En effet, les quelque 2 300 billets pour le spectacle, prévu pour le 11 novembre, se sont vendus dans l'espace de 48 heures. « C'était un coup d'audace, se souvient à son tour Antoine Gaborieau. Nous étions tellement réjouis d'avoir réussi, par le biais de la nouvelle Société franco-manitobaine et d'entrepreneurs comme le tailleur Huot, à faire salle comble en très peu de temps. On peut imaginer notre surprise et notre déception, lorsqu'on nous a annoncé que Gilbert Bécaud ne pouvait plus se rendre à Winnipeg, en raison de maladie. C'était le matin même du spectacle! On était bien déconfits. »



Archives La Liberté

1968 : Gilbert Bécaud à la Salle du Centenaire.

Muni de la liste des acheteurs de billets et appuyé des médias francophones, le comité organisateur a pourtant réussi à avertir la quasi-totalité des mélomanes concernés. « Le soir, seulement une dizaine de spectateurs se sont pointés à la Salle du Centenaire, souligne Léo Couture. Et ce soir-là, on nous a recontactés pour nous dire que Gilbert Bécaud serait disponible le 24 novembre. Et dire que le matin j'avais pleuré sur mon lit de découragement! »

Le reste, c'est de l'histoire. La nuit du 23 novembre, Gilbert Bécaud a été accueilli par plus de 400 jeunes fans francophones, qui chantaient à l'unisson *L'important c'est la rose*. Et, comme tout bon Français qui se respecte, le chansonnier, visiblement ému, a invité la foule à le joindre à l'hôtel Fort Garry pour un verre. « Il a fallu le rappeler de l'impossibilité d'accueillir tout le monde, surtout en raison des lois provinciales de l'époque, précise Léo Couture. Seules les personnes ayant 21 ans pouvaient boire du vin! »

Le lendemain, Gilbert Bécaud a effectué une petite tournée de Saint-Boniface, se rendant aux locaux du 100 Nons, où il a été de nouveau reçu à bras ouverts par une jeunesse émerveillée. « Ce n'étaient pas seulement les musiciens Daniel Lavoie et les Gerry et Ziz qui ont été épatés et inspirés par la visite, remarque Antoine Gaborieau, mais de jeunes mélomanes de la ville et des régions aussi. »

Le soir du concert, c'était l'euphorie totale. Pour sa part, Léo Couture dit ne pas en revenir. « Une fois que je l'ai présenté, la foule s'est mise à crier de joie et le spectacle était des plus électrisants, se souvient-il. J'ai compris, ce soir-là, pourquoi on le surnommait "M. 100 000 volts". »

« C'était un comédien-né, renchérit Antoine Gaborieau. Du moment qu'il montait sur scène, il nous prenait tous par son jeu. Il était plein d'énergie. En se donnant totalement, il faisait preuve d'une très grande générosité. »

Généreux, peut-être. Mais certainement talentueux, comme le souligne Léo Couture. « Son décès crée un vide dans le monde de la chanson française, dit-il. Surtout que Gilbert Bécaud était un artiste polyvalent. Un Noël, à Saint-Norbert, nous avons monté sa très belle cantate, *L'enfant à l'Étoile*. Il a même composé un opéra, *Oran*, basé sur une légende irlandaise. Et sa contribution à la chanson ne peut être mesurée. Il nous manquera. »

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Jean-François Nadeau	Daniel Bahuaud	Mylène Crête

La LIBERTÉ

237-4823 ou
1-800-523-3355

Orchestre symphonique de Winnipeg

Les musiciens en lock-out

La direction de l'Orchestre symphonique de Winnipeg a choisi de fermer les portes aux musiciens plutôt que d'acquiescer à une solution « inacceptable ».

Daniel BAHUAUD

« C'est passionnant être musicienne dans un orchestre symphonique, lance Élise Lavallée. Mais ça a demandé huit ans d'université. Je voudrais qu'au bout de la ligne on me paie un salaire équitable. »

Élise Lavallée n'est pas seule. L'altiste de l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW), accompagnée d'autres membres de l'Association des musiciens de l'OSW, a manifesté son mécontentement à l'égard de la direction de l'orchestre qui, depuis le 13 décembre, leur a imposé un lock-out.

C'est la première fois dans l'histoire de l'orchestre, vieille de 54 ans, que l'OSW ferme ses portes à ses musiciens. La décision a été prise le lendemain d'un vote des musiciens de rejeter l'arbitrage conditionnel offert par la direction. Cette dernière a offert aux musiciens de procéder à l'arbitrage, mais à la condition que le médiateur tienne compte du souhait de l'OSW d'équilibrer son budget. De plus, la direction voudrait que les musiciens perdent quatre semaines de travail afin de récupérer les pertes financières.

Les 67 musiciens de l'orchestre, qui sont sans entente collective depuis 12 mois, préféreraient l'arbitrage sans conditions. « Nous voulons une résolution rapide du conflit, mentionne le trompettiste Jean-François Phaneuf. La direction n'a qu'à choisir un médiateur dont le champ d'action est complètement libre. »

Le contrat des musiciens a pris fin le 31 août et n'a pas été renouvelé. Ils touchent un salaire annuel moyen de 39 000 $, mais plusieurs ne gagnent que 32 500 $. Pourtant, ils ont offert de perdre trois semaines en écourtant la saison musicale. La somme épargnée serait de 270 000 $, soit plus de la moitié du déficit prévu pour 2001-2002.

Or, malgré une telle offre, l'OSW éprouve de sérieuses difficultés financières et prévoit un déficit d'environ 400 000 $ pour la fin de l'exercice financier. De plus, son déficit total est de 1, 8 millions $. Par conséquent, la direction hésite à signer une entente qui risque d'augmenter son déficit.

« Nous n'avons pas les ressources, affirme le directeur exécutif de l'OSW, Bruce Duggan. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour ne pas toucher les musiciens – des collectes de fonds, du lobbying auprès des trois paliers gouvernementaux, nous avons même réussi à doubler le nombre d'abonnés aux concerts – pourtant, il faut qu'ils comprennent qu'on ne sortira pas du pétrin sans qu'ils fassent leur part. Leurs solutions sont inacceptables. Mais nous leur avons demandé de retourner à la table de discussion. »

« Ce sont eux qui nous ont fermé leurs portes, répond Élise Lavallée, et ce en plein milieu de la période la plus payante de la saison musicale. Les musiciens n'acceptent pas que l'OSW fasse 100 % des épargnes sur leur dos. Nos offres ont font la part équitable des choses. »

L'ancien directeur artistique de l'OSW, Bramwell Tovey, abonde dans le même sens. Il estime qu'il faut emprunter la solution du gouvernement de Sterling Lyon, qui en 1980 avait congédié et remplacé la direction d'alors, qui avait accumulé un déficit d'un million $. À la suite du changement, l'OSW avait réussi à équilibrer ses budgets pendant plus de 15 ans. « Un groupe de leaders winnipegois, ainsi que de représentants des musiciens, devrait être nommé par la Province», a-t-il souligné le 19 décembre dans un quotidien de Winnipeg.

Au moment d'aller sous presse, les musiciens et la direction n'avaient pas repris la discussion. En outre, Bramwell Tovey sera de passage à Winnipeg le 23 décembre, pour offrir au public un concert gratuit. Il dit poser ce geste en solidarité avec ses anciens collègues. Le concert aura lieu à 19 h 30 au Théâtre Pantages.



photo: Daniel Bahuaud

Élise Lavallée, lors de la manifestation des musiciens de l'OSW, le 19 décembre, devant la Salle du Centenaire de Winnipeg.

Le Babillard

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les résidants de la vallée de la rivière Rouge sont invités à participer aux ***rencontres publiques*** sur les deux options de protection contre les inondations. Les réunions auront lieu les 10 et 11 janvier au Centre des congrès de Winnipeg, les 14 et 15 janvier à la salle de la légion canadienne à Morris, les 21 et 22 janvier au Centre des congrès de Daerwood ainsi que les 24 et 25 janvier au Centre communautaire de Sainte-Agathe. Il y aura une traduction simultanée lors des consultations à Winnipeg et à Sainte-Agathe. La plupart des réunions commencent à 19 h et se terminent à 22 h.

ÎLE-DES-CHÊNES

Le ***programme Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 16 janvier au 20 mars à la salle 111 de l'école Gabrielle-Roy de 18 h 45 à 19 h 45. Réservations: Lise Encontre, 878-9787.

LORETTE

Les Chevaliers de Colomb organisent une ***danse du bon vieux temps*** avec Joey Adamowski et ses musiciens le 31 décembre à la salle paroissiale. Des cocktails seront servis à 18 h et suivis d'un repas chaud à 19 h. Billets: 25 $ par personne au Four J's, 878-3399, ou à l'épicerie Jeanson, 878-2201. Tous les profits iront à la Journée mondiale de la jeunesse 2002.

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 14 janvier au 18 mars à la salle multi-âges de l'école Lagimodière de 18 h 45 à 19 h 45. Réservations: Nicole Fontaine-Walker, 878-2168.

PARC WINDSOR

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 5 janvier au 9 mars au CRÉE (1075, promenade Autumnwood) de 10 h à 11 h. Réservations: Nicole Lafrenière, 231-4286.

SAINT-BONIFACE

Une ***messe de Noël*** aura lieu le 24 décembre à 20 h 30 à la chapelle du Collège universitaire de Saint-Boniface. Info: Sœur Norma McDonald, 233-0210 poste 424.

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 16 janvier au 20 mars à l'école Précieux-Sang de 10 h 45 à 11 h 45. Réservations: Brigitte Graff, 233-6091.

SAINT-GEORGES

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 12 janvier au 16 mars à l'école communautaire Saint-Georges de 11 h à 12 h. Réservations: Gisèle Avanthay, 367-2704.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 10 janvier au 14 mars à l'aréna de Sainte-Agathe de 9 h 45 à 10 h 45. Réservations: Joselyn Sarrasin, 758-3113.

SAINT-NORBERT

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 16 janvier au 21 mars à l'école Noël-Ritchot de 9 h 30 à 10 h 30. Réservations: Colette LeGal, 261-1258.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le ***Repos Jolys*** cherche des ***bénévoles*** qui voudraient partager quelques heures par semaines avec les résidants afin d'améliorer leur qualité de vie. Contactez Édith Desrosiers ou Claire Lizotte au 433-7611 pour donner votre nom.

SAINTE-AGATHE

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 10 janvier au 14 mars à l'aréna de Sainte-Agathe de 9 h 45 à 10 h 45. Réservations: Michelle Courcelles, 882-2460.

SAINTE-ANNE

Le programme ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** sera offert gratuitement par la Fédération provinciale des comités de parents du 12 janvier au 16 mars à l'école Pointe-des-Chênes de 10 h 30 à 11 h 30. Réservations: Michèle Barnabé-Cahrtier, 422-5221.

AUTRES

Les jeunes sans emplois sont invités à participer au ***programme de stage pour les jeunes*** offert par le Centre de ressources humaines de Steinbach. L'activité dure 14 semaines et commence le 21 janvier. Apprenez comment rédiger un curriculum vitæ et comment vous préparer pour une entrevue en vous inscrivant **avant le 11 janvier 2002**. Info: 326-8300 ou 326-6979 (demandez Dorothy ou Joyce).

L'Association pour les Nations Unies tient son ***concours oratoire*** annuel le 12 mars 2002. Les élèves de 5e année à secondaire 4 peuvent s'inscrire **avant le 15 janvier 2002**. Info: Aurise, 257-0071.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente, à 21 h, la ***Ligue d'improvisation du Manitoba!*** les 11, 18, 25 janvier et 1er février. Prix d'entrée: 6 $ adultes et 4 $ étudiants et aînés. ***Le Mârdi Jazz*** présente, à 21 h, ***Ken Gold*** le 8 janvier et ***Ron Paley*** le 15 janvier. Info: 233-8972.

Le groupe ***Easily Amused*** donnera un concert au centre récréatif d'Île-des-Chênes le 22 décembre à 20 h. Les billets coûtent 8 $ et sont disponibles au www.easilyamused.ca ou au 475-5378. Tous les profits iront à une famille du village dont la maison a brûlé.

Le gentleman de la chanson country, ***Georges Hamel*** sera en spectacle au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 24 janvier à19 h. Le coût des billets est de 18 $ avant le 19 janvier après quoi ils seront disponibles au prix de 22 $. Les billets sont en vente à la billetterie du CCFM.

THÉÂTRE

Le ***Manitoba Theatre Centre*** présente la pièce ***Syncopation*** du 3 au 26 janvier. Les billets sont en vente au 942-6537 ou au 1-877-466-4500.

EXPOSITIONS

La ***Maison des artistes*** (219, boulevard Provencher) présente jusqu'au 12 janvier une exposition sur le temps des Fêtes à laquelle participent plusieurs artistes Franco-Manitobains. Info: 237-5964.

L'exposition ***Poetics of the Material World*** de ***Germaine Koh*** est présentée simultanément à la galerie One One One ainsi qu'à la galerie Plug In. Info: 474-9322 (One One One) et 942-1043 (Plug In).

Une exposition de petites poupées créées par ***Clara Wiseman*** est présentée au ***Jewish Heritage Centre*** (128, rue Doncaster) jusqu'au 25 janvier. Info: 477-9460.

FAMILLE

Venez vivre les expériences de la vie au 19e siècle à la ***fête de la rivière Rouge*** du Musée de l'homme et de la nature du 27 au 30 décembre de 13 h à 16 h. Scrutez le ciel d'hiver en allant voir ***A Long Winter's Night*** au Planétarium ou passez une soirée en compagnie du Père Noël en allant voir ***The Alien Who Stole Christmas*** du 27 décembre au 6 janvier. Info: 956-2830.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

PHOTOGRAPHIE

Redécouvrir l'inondation du siècle

Après avoir visité l'exposition d'Isaac Applebaum, plusieurs Manitobains auront peut-être un nouveau regard sur l'événement qui a grandement bouleversé leurs vies.

Jean-François NADEAU

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente, jusqu'au 31 mars, une exposition du photographe Isaac Applebaum portant sur l'inondation du siècle. Pour l'artiste, il ne s'agit pas seulement d'un retour sur le désastre, mais aussi d'un retour vers ses racines ainsi qu'un regard vers l'avenir.

L'exposition est composée d'une série de 24 photographies prises pour la plupart entre Saint-Agathe et Saint-Adolphe. Elle est montée de façon à ce qu'il y ait toujours au moins deux images juxtaposées. « Isaac Applebaum présente deux visions du même endroit, explique la porte-parole du Musée, Évelyne Lachapelle. Il nous le présente dans un premier temps inondé, puis, ensuite, quelques mois plus tard alors que l'eau a disparu et que la terre noyée a repris vie. Par cela, je crois qu'il exprime la renaissance. Il nous invite à relever des défis. »



photo : Gracieuseté Denise Hewitt

L'exposition du photographe Isaac Applebaum présente l'inondation de 1997, mais aussi la renaissance qui l'a suivi.

Cette renaissance, elle peut être liée aux racines d'Isaac Appleaum, alors que l'artiste d'origine allemande immigrait, à l'âge d'un an et demi, à Winnipeg. « Quand je photographiais l'inondation, je prenais bien sûr des clichés du désastre naturel, mais c'était également une métaphore pour parler de la Deuxième Guerre mondiale, explique-t-il. Mes parents sont tous deux survivants de l'Holocauste. Lorsque j'ai accompagné ma mère à Düsseldorf afin qu'elle témoigne sur les atrocités qu'elle a vécues dans les camps de concentration, ça m'a bouleversé. Les photos de lieux inondés représentent ma vie et surtout celle de mes parents en Europe, alors que les autres sont à l'image de notre arrivée au Manitoba où une nouvelle vie nous attendait. »

Bien qu'il réside aujourd'hui à Toronto, Isaac Applebaum demeure très attaché à la capitale manitobaine. D'ailleurs, il affirme qu'il est originaire du Manitoba et que ses racines y sont profondément plantées. Pour lui, immortaliser l'inondation du siècle était donc une expérience singulière. « Quand j'étais adolescent, j'ai contribué à remplir et à placer des sacs de sable pour atténuer les dommages d'une inondation au Manitoba, raconte l'artiste. J'en ai toujours gardé de vifs souvenirs. Lorsque j'ai entendu qu'une gigantesque inondation allait de nouveau affecter la province au printemps 1997, j'ai décidé d'y retourner pour coucher l'événement sur pellicule. »

Pour Évelyne Lachapelle, il est tout à fait naturel qu'Isaac Applebaum ait ressenti le besoin de revenir dans sa province d'adoption. « Quand tu vois, en regardant les nouvelles, l'endroit d'où tu viens être victime d'un désastre naturel, il est normal que tu te sentes concerné, affirme-t-elle. Je comprends qu'Isaac Applebaum soit revenu afin d'être témoin des événements et de les vivre sur place. »

D'ailleurs, si l'exposition s'adresse à tous, la porte-parole du Musée des beaux-arts est convaincue que les Manitobains la verront d'un autre oeil. « Les Manitobains vont réagir différemment, c'est évident, soutient-elle. L'exposition parle de notre histoire, de notre terre natale, d'une partie de nous-mêmes au fond. L'inondation nous a bouleversé. Toutefois, après avoir vu l'exposition, je ne la trouve plus lugubre. Grâce à Isaac Applebaum, je la vois plutôt comme une façon de surmonter les différentes épreuves de la vie. »

MUSIQUE

Toujours occupés

Le groupe Easily Amused est de retour à Winnipeg afin d'avoir un peu de répit, mais il repartira bientôt vers les contrées de l'Ouest afin de diffuser sa musique.

Mylène CRÊTE

Sur la route entre les États-Unis et le Canada depuis quelques mois, les membres du groupe Easily Amused profitent de leur séjour à la maison pour donner, le 22 décembre, un concert bénéfice afin de venir en aide à une famille d'Îles-des-Chênes dont la maison a brûlé. (1)

« Je voulais les aider en leur donnant des vêtements, mais ma mère m'a suggéré d'amasser de l'argent en faisant un concert, indique la chanteuse Renée Lamoureux, originaire d'Île-des-Chênes. Les entreprises du village nous aident à promouvoir le spectacle et à vendre les billets. » Le groupe souhaite pouvoir remettre environ 2 000 $ aux gens qui, il y a deux mois, ont perdu leur demeure.

De retour au bercail depuis quelques semaines, Renée Lamoureux et son comparse Keith MacPherson profitent de ce répit pour donner quelques spectacles à Winnipeg de temps à autre et préparer une autre tournée qui les tiendra occupés tout l'hiver.

« Nous avons récemment joué à l'aréna de Winnipeg, pendant le tournage d'un film, pour animer l'heure du dîner », souligne Renée Lamoureux. Le duo quittera la ville le lendemain de Noël pour se diriger vers l'Arizona. De cet état, il se rendra en Californie puis remontera la côte ouest en s'arrêtant à Seattle et à Victoria. Le retour à Winnipeg est prévu pour la mi-janvier. Les deux membres d'Easily Amused repartiront ensuite vers l'Ouest en février amenant avec eux les musiciens qui les accompagnent sur scène lorsqu'ils jouent à Winnipeg: Édouard Lamontagne, Lyle Giesbrecht et Wes Chamberlin. En mars, ils repartiront vers l'est des États-Unis et feront un saut à Toronto où ils ont été invités à l'émission de Mike Bullard diffusée sur le réseau CTV.

« Nous devions passer à son émission *Open Mike* cet automne, mais il a dû annuler parce que son père venait de mourir, raconte Renée Lamoureux. Nous l'avions rencontré alors que nous jouions dans un petit bar à Thunder Bay au début de l'été. Il est venu nous voir pour nous demander un disque, puis il nous a dit qu'il aimerait nous inviter à son émission. »



Archives La Liberté

Le groupe Easily Amused donne un spectacle bénéfice le 21 décembre pour venir en aide à une famille dont la maison a été ravagée par les flammes.

Cette rencontre inattendue a également permi au duo de jouer à l'émission *Canada AM* et à celle de Vicki Gabereau qui sont diffusées sur le même réseau. Ainsi, les choses se sont jusqu'à présent bien déroulées pour Easily Amused. Le groupe a vendu la totalité des 1 000 copies de son premier album *Novice* et se prépare à en vendre d'autres lors de sa prochaine tournée.

« Nous pensons déjà à un deuxième album, indique Renée Lamoureux. Nous enregistrons quelques démos, mais nous n'envisageons pas le projet d'endisquer les nouvelles chansons bientôt. »

(1) Le spectacle d'Easily Amused aura lieu au Centre récréatif d'Île-des-Chênes à 20 h. Renseignements: 475-5378.

LES CHRONIQUES
TACHÉ / VALADE



Les fêtes approchent à grands pas pour nous proposer une période marquée par la camaraderie, les sentiments chaleureux et les festivités avec la famille et les amis. Le Nouvel An arrive bientôt avec son cortège de résolutions. Les fêtes sont aussi une période de réflexion, d'évaluation et d'évocation des événements survenus en 2001 et de prévision de ceux qui se produiront en 2002. Au Foyer Valade et au Centre Taché, nous avons, nous aussi, pris le temps de réfléchir à l'année qui vient de ce terminer.

En 2001, le Centre Taché a organisé sa toute première campagne de financement. Ce fut une réussite qui a profité de l'enthousiasme et de l'appréciation des résidents, du personnel et, en particulier, de la collectivité. La campagne a permis de recueillir 450 000 $, soit le montant que le Centre Taché s'était engagé à recueillir à titre de contribution au coût total de l'immeuble de la salle à manger et qui correspond à 20 % du coût total.

La construction a été entreprise au printemps 2001 et on s'attend à ce que l'inauguration officielle ait lieu au printemps 2002. Les résidents attendent impatiemment de pouvoir utiliser la salle à manger et de rencontres de 1 500 pieds carrés qui est située sur chaque étage des ailes A, B et C. La construction a créé quelques inconvénients pour les résidents et le personnel, mais les avantages à long terme compensent amplement les problèmes à court terme.

L'agrément du Foyer Valade et du Centre Taché a été un événement très positif. Nous sommes fiers des soins que nous prodiguons aux résidents et nous avons fait l'objet d'un rapport exceptionnel du Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS). L'an 2001 a également marqué le début d'une nouvelle ère. Un programme informatisé de constitution des dossiers cliniques a été mis en œuvre au cours de l'automne. Cela signifie que tous les renseignements relatifs aux dossiers des résidents sont consignés sur support informatique. Il s'agit là d'une tâche énorme. Tous les membres du personnel qui participent au processus de consignation au dossier doivent être formés à l'utilisation des ordinateurs.

Jusqu'ici, le personnel de l'aile 2DE au Centre Taché et du rez-de-chaussée du Foyer Valade ont reçu la formation. Il s'agit d'une réussite importante, étant donné que les membres du personnel ont dû apprendre une nouvelle technique et utiliser cette dernière dans un secteur (soins infirmiers) où toutes les procédures ont toujours été enregistrées sur papier. Toutefois, dans le style habituel du Foyer Valade et du Centre Taché, le personnel a relevé le défi et rend possible l'adoption d'une nouvelle manière d'établissement des dossiers. Comme pour toute nouvelle procédure, il y aura quelques écueils, mais nous pourrons les surmonter.

Tous les membres du personnel du Foyer Valade devraient avoir été formés aux nouvelles procédures au printemps 2002 et, un an plus tard, tous les membres du personnel du Centre Taché devraient avoir reçu la formation, soit un total d'environ 125 personnes. Une telle formation permettra au personnel de consacrer plus de temps aux résidents et moins de temps à des tâches administratives telles que la consignation de données aux dossiers. Un tel projet a un caractère visionnaire : nous représentons deux des quelques foyers de soins personnels au Canada qui ont relevé le défi. Il s'agit d'un effort de pionnier qui est conforme à l'esprit des Sœurs Grises, propriétaires originales de nos deux établissements.

L'année 2002 sera marquée par des moments excitants et des défis. Au Foyer Valade, nous préparerons notre première campagne de financement afin de construire une annexe de 40 lits. Les données démographiques indiquent clairement les besoins croissants de la collectivité francophone en matière de lits et c'est pourquoi nous planifions la construction de l'annexe. Nous informerons davantage la collectivité de nos activités au cours des mois à venir.

Un troisième ascenseur a été installé au Centre Taché, qui devrait entrer en service au début de 2002 et réduire le temps d'attente de nos résidents.

En examinant l'année écoulée et ses principales réussites, nous nous émerveillons du soutien que nous bénéficions de la collectivité. Nous ne pourrions offrir les soins que nous prodiguons sans l'aide de nombreux bénévoles. Au moment où se termine l'Année internationale des volontaires, nous aimerions prendre le temps de reconnaître tous nos bénévoles. Sans leur dévouement, nous ne pourrions offrir les soins pour lesquels nous sommes renommés. Nous sommes très reconnaissants de leur soutien continu.

Au nom de l'administration, du personnel, des résidents et des bénévoles du Foyer Valade et du Centre Taché, nous vous offrons nos meilleurs vœux de paix et de joie pour la période des fêtes et la nouvelle année.

Nicole Koswin

DÉCEMBRE 2001

S'AMUSER pour apprendre

ion en jeune enfance

Programme à temps partiel

Offert par la Division de l'éducation permanente
en collaboration avec
l'École technique et professionnelle

À qui s'adressent ces cours?

- au personnel de garderies et de prématernelles
- aux auxiliaires scolaires
- aux responsables de garderies familiales
- aux parents
- à toute personne intéressée à la jeune enfance

Quels cours sont offerts?

Hiver 2002
10 semaines
du 15 janvier au 23 mars

Les mardis de 17 h à 20 h	**SN-101**	Santé et sécurité
Les jeudis de 17 h à 20 h	**DS-101**	Méthodes d'intervention auprès des enfants I
Les samedis de 9 h à 12 h	**DE-104**	Développement de la petite enfance (3 à 5 ans)

Printemps 2002
10 semaines
du 2 avril au 8 juin

PR-111	Introduction à la programmation
DS-102	Méthodes d'intervention auprès des enfants II
DE-103	Développement de la petite enfance (12 à 36 mois)

Comment s'inscrire?

- Toute personne intéressée à suivre un ou plusieurs cours doit faire demande d'admission à la Division de l'éducation permanente le **15 décembre 2001** au plus tard.
- Une fois l'admission complétée, on a jusqu'au **8 janvier 2002** pour s'inscrire aux cours.

Renseignements?

- Pour de plus amples renseignements sur l'admission à la Division de l'éducation permanente et l'inscription aux cours, veuillez communiquer avec le Bureau du registraire au **235-4408** ou sans frais au **1-888-233-5112**.
- La Division de l'éducation permanente se réserve le droit d'annuler les cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.





MUSIQUE À BRAC

par Stéphane Ritchot



Magasinage Musique

En ce temps des fêtes, j'ai cru bon de faire un petit tour des meilleures façons de faire son magasinage de musique (*saviez-vous que les Français de France ne connaissent pas le mot « magasinage »? Ils trouvent que c'est un mot « marrant » et ils comprendraient mieux si on disait « chopigne »). Particulièrement en ce qui concerne la musique francophone, ce n'est pas toujours évident de trouver le disque qui va nous chatouiller l'ouie parfaitement.

De plus en plus, nous avons deux options pour magasiner : la première, c'est en personne au magasin et la deuxième, c'est à l'ordinateur par Internet. Moi je préfère encore me rendre au magasin pour pouvoir écouter cinq ou six autres disques avant de sortir avec celui que je voulais pour commencer. Effectivement la plupart des établissements offrent des postes d'écoute où l'on peut enfiler des écouteurs pour faire un « taste test » d'un disque en spécial. Le plus grand inconvénient c'est que nous sommes limités à ce que le vendeur veut mettre en spécial. Cela étant dis, plusieurs grandes chaînes (HMV, A&B Sound, Chapters, etc...) vont ouvrir un emballage et vous laisser écouter le disque au comptoir sans que vous soyez obligé de l'acheter. Ces grands magasins peuvent se permettre de ré-emballer de cellophane les disques qui ne plaisent pas aux clients. À Winnipeg, un de mes endroits préférés c'est **Chapters Polo Park**. Ils ont une trentaine de postes d'écoute, une assez bonne sélection et du personnel très connaisseur. Il y a une plus petite proportion de musique Top 40 que la dans plupart des autres magasins. Pour ce qui est du prix et des choix, **A&B Sound** (deux endroits : Portage et Pembina) semble être le meilleur en ville. La plupart de ces magasins ont des petites sections francophones, mais c'est vraiment un jeu de dé à savoir s'ils auront ce que vous cherchez. **HMV** a une grande sélection de musique populaire, mais à l'extérieur de leurs ventes spéciales, les prix ne sont pas fantastiques.

Le « chopigne » à l'Internet a trois avantages clairs. Le premier c'est une sélection à peu près illimitée. Le deuxième : la possibilité de tout faire de la maison dans tes pyjamas. Et le troisième, c'est de pouvoir entendre des extraits de presque tout ce que tu veux. Les deux désavantages, c'est de devoir payer un frais de livraison, et de devoir attendre pour la livraison. Si vous faites du magasinage pour des cadeaux de Noël, assurez-vous de faire votre commande assez tôt pour que vous puissiez la recevoir à temps. Les temps varient d'un commerçant à l'autre et il est déjà trop tard pour certains d'entre eux. Pour les sites, j'aime bien www.chapters.indigo.ca parce qu'ils ont des extraits de musique, une grande sélection, et c'est en argent canadien. www.amazon.com ont à peu près tout, mais les prix sont en dollars américains. Je m'en sers surtout pour écouter des extraits. Pour écouter les extraits de 30 ou 60 secondes, vous devez avoir Real Player, ou un autre programme d'écoute que vous pouvez télécharger gratuitement.

Pour la musique francophone, vous pouvez vous rendre en personne à la **boutique À la page** sur Provencher ou au **Centre culturel franco-manitobain**. Les deux ont de petites sélections, et sont très forts pour les artistes locaux. À la Page peut aussi commander à peu près n'importe quoi, s'ils ne l'ont pas en stock.

Pour ce qui est de la musique francophone à l'Internet, www.archambault.ca c'est ce qu'il y a de plus complet. J'y ai déjà fait des commandes et c'étais généralement une expérience positive. Vous pouvez aussi accéder à À la page via le portail de vente www.mylocalstore.com. Ce site Web est lui-même une entreprise locale qui donne accès à divers marchands. Suivez les liens pour « french music ». Je suis aussi un client satisfait de MyLocalStore.com. Pour ce qui est des frais de livraison, vous pouvez vous dire que c'est comme acheter du temps puisqu'il en manque toujours lorsqu'on s'approche du 25 décembre.

Bon magasinage! Joyeuses Fêtes à tous et à toutes! Paix sur la terre.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Message pour la Commission



Dans *La Liberté* du 19 janvier 1978, on pouvait lire : « Les Franco-Manitobains se sont fait entendre devant la commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne. Le Conseil jeunesse provinciale, dans un geste symbolique, déposait les quelque 26 documents importants parus depuis 10 ans, en indiquant clairement aux membres de la commission que tout avait été déjà dit et qu'il fallait immédiatement passer à l'action. »

Recette — Punch de Noël au Chablis

320 ml (10 oz) de jus de Canneberges
320 ml (10 oz) de vin blanc Chablis ou tout autre vin blanc sec
1 orange en tranches
1/2 citron en tranches
320 ml (10 oz) de Ginger Ale (Canada Dry)
Cubes de glace
Cerises pour la décoration

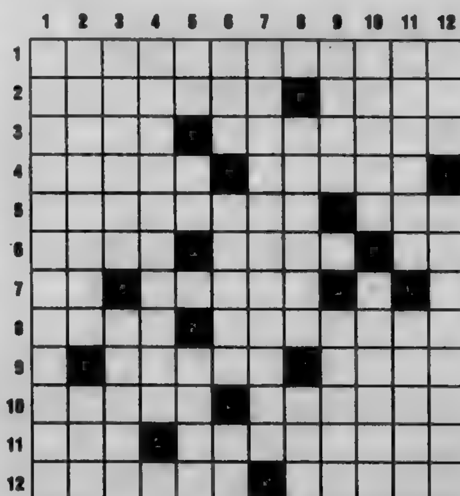
- Dans un bol à punch, verser le jus de canneberges et le vin blanc.
- Ajouter les cubes de glace, les oranges et le citron. Placer au réfrigérateur pendant une heure.
- Au moment de servir, ajouter le Ginger Ale et décorer de cerises.

Donne 18 portions.

Recette tirée du site internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 174



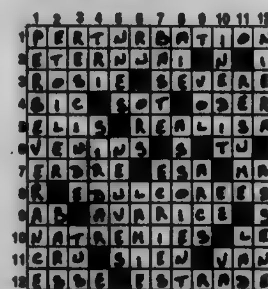
HORIZONTALEMENT

1. Action d'intervenir dans un débat, une situation.
2. Poème de neuf vers. – Chef-lieu du Tarn.
3. Instrument de musique à vent. – Éclairage artificiel.
4. Compositeur américain de jazz (1929-1980). – Trompé par de fausses apparences.
5. Sujettes à des colères. – Homme politique français (1847-1919).
6. Prennes une expression de gaieté. – Anneau de cordage. – Doublée.
7. Le premier nombre. – Reculai devant le danger.
8. Détermine une quantité. – Groupe de travail.
9. Désagrément fâcheux. – Dévidoir à soie.
10. Présenta le même aspect que. – Situé à faible distance.
11. Terme de tennis. – Enrobage d'un déchet dans un verre.
12. Ce qui n'existe pas (pl.). – Les ouïes d'un violon.

VERTICALEMENT

1. Parole prononcée pour interrompre quelqu'un.
2. Suite de prières, de dévotions poursuivies pendant neuf jours. – Changement dans le plumage.
3. Introduction d'un tube dans un conduit naturel. – Entreprise française créée en 1926, pour la commercialisation des tabacs et allumettes.
4. Qui ne dure pas, qui s'efface peu à peu.
5. Dieu solaire. – Eu le pouvoir. – Vient au monde.
6. Méprisable. – Voilier marchand. – Notre-Seigneur.
7. Liste qui contient une énumération.
8. Personnage providentiel. – Monnaie de Suède.
9. Amalgame d'étain. – Préparations pour les soins de la peau.
10. Hameaux. – Rendis lisse.
11. Homme politique irlandais (1803-1864). – Se dit d'un mode de germination.
12. Dit qu'une chose n'existe pas. – Alimentés en grains.

RÉPONSES DU N° 173



LA LIBERTÉ DU 21 AU 27 DÉCEMBRE 2001 LA LIBERTÉ LOISIRS

[redacted] Bicolo

Noël

Noël ! Noël !
On célèbre ce jour-là la naissance dans une simple étable de l'Enfant Jésus à Bethléem, en Gallilée.

Noël est différent pour bien des personnes. Savais-tu que le Père Noël n'est pas le seul à distribuer des cadeaux? Ce peut-être Saint-Nicolas ou le Petit Jésus (Christkindl) comme en Autriche. En Russie, c'est le Père Hiver; en Scandinavie, un gnome devenu souriant, Jultante, qui ressemble à un lutin. Il y a aussi la sorcière Chauche-Vieille en Suisse.

1 Père Noël jumeaux

Parmi ces Pères Noël, deux font la paire, lesquels?



2 Mot mystère

Peux-tu trouver le mot qui reste après avoir encerclé tous les mots inscrits sur la liste?

c	e	n	f	a	n	t	c	o	u	l	e	u	r
f	a	m	i	l	l	e	s	o	u	h	a	i	t
d	e	d	n	c	o	u	r	o	n	n	e	g	u
e	r	r	e	v	e	i	l	l	o	n	e	u	a
c	e	e	i	a	f	l	o	c	o	n	r	i	e
o	i	t	g	s	u	r	p	r	i	s	e	r	n
r	t	o	e	b	o	u	l	e	e	p	i	l	i
a	r	i	l	i	s	t	e	l	t	e	m	a	a
t	u	l	r	e	e	r	e	e	r	i	u	n	r
i	o	e	d	g	i	t	e	o	a	u	l	d	t
o	t	n	u	o	e	e	e	n	c	t	b	e	n
n	i	o	s	f	f	o	s	a	p	i	n	a	e
d	r	ç	a	r	t	e	r	e	n	n	e	l	n
p	a	t	i	s	s	e	r	i	e	p	e	r	e

boule
cadeau
carte (2)
couleur
couronne
décoration
dinde
enfant
étoile
famille
fée
fête
flocon
guirlande
liste
lumière
lutin
neige
Noël
pâtisserie
père
renne
réveillon
rouge
ruban
sapin
soirée
souhait
surprise
tourtière
traîneau

Le _ _ _ _ _ _ _ _ est un personnage très important pour les jeunes enfants.

3

Combien peux-tu compter de pingouins?

4

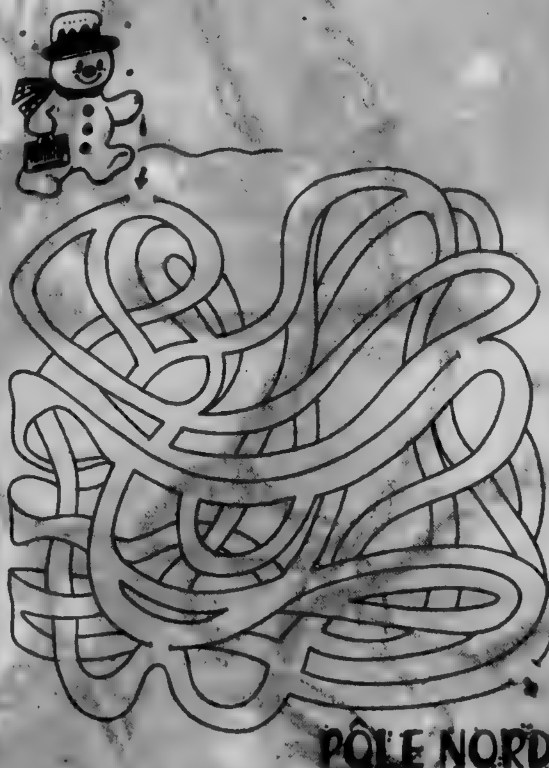
La liste du Père Noël a été toute mêlée. Pourrais-tu l'aider à remettre les noms en ordre?

EEFIJNNR	DÉEILMO
EIKNV	IMNOS
ACEILNOR	AINT
AJNOS	EIJLNU
AEILMSS	AEIMR
AEINNOT	AIMNRT
AÉEILM	ÉEILS
IJNSTU	ACIKPRT



5

Aide notre bonhomme de neige à retrouver son chemin vers le pôle Nord.



RE[redacted]S :

1. 2 et 4.
2. Père Noël.
3. 12.
4. Jennifer, Kevin, Caroline, Jason, Melissa, Antoine, Amélie, Justin, Mélodie, Simon, Tina, Julien, Marie, Martin, Élise, Patrick.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

SAINT-CLAUDE

Le musée se développe

Les projets ne manquent pas pour le musée de Saint-Claude qui aura plusieurs nouveautés à présenter dès l'été prochain.

Mylène CRÊTE

Le musée de Saint-Claude distribuera, dès la venue du printemps, un nouveau dépliant destiné à attirer de nouveaux visiteurs. Le pamphlet décrit les attractions du musée et montre des groupes en train de visiter les installations accompagnés de guides habillés du costume traditionnel breton.

« L'autre dépliant en noir et blanc que nous avions n'était pas attrayant », souligne une des conseillère de la Société historique de Saint-Claude, Gabrielle Cantin. Ce projet faisait partie de la vision du village de Saint-Claude établie en collaboration avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).

« Nous voudrions attirer plus de touristes, note l'archiviste de la Société historique de Saint-Claude, Lucille Bazin. Il y a environ 300 visiteurs qui signent notre livre chaque été, mais nous savons que nous en recevons plus puisque bien d'autres ne le signent pas. »

Pour y arriver, le musée de Saint-Claude a obtenu une subvention de 4 800 $ pour créer ce dépliant. « Nous avons engagé un photographe professionnel et avons organisé un groupe afin de simuler une visite, explique le président de la Société historique de Saint-Claude, Raymond Philippot. Nous nous sommes également habillés en breton, ce que nous faisons à l'occasion pour animer les visites. »

L'argent a également servi à la création d'enseignes qui seront affichées à l'extérieur du musée sur une nouvelle baratte à lait acquise récemment. Disposé à côté du bâtiment qui abrite l'équipement de fabrication des produits laitiers, l'engin a été monté sur une plateforme de ciment faute de place à l'intérieur. Les affiches en français et en anglais y seront collées afin d'annoncer que le musée de Saint-Claude est le « musée laitier du Manitoba ».

La Société historique de Saint-Claude doit débourser 500 $ de plus pour concrétiser ce projet. Les deux pancartes devraient être affichées à temps pour l'été. Le conseil d'administration prévoit également mettre des boîtes à fleurs autour de la baratte afin de rendre le tout plus attrayant. Deux enseignes seront également installées aux abords de la route numéro deux afin d'indiquer l'emplacement de l'établissement.



photo: Mylène Crête

Raymond Phillipot et Lucille Bazin montrent le nouveau dépliant du musée de Saint-Claude devant la baratte à lait acquise par l'institution.

Les administrateurs du musée de Saint-Claude se lanceront également, lors de la belle saison, dans la rénovation d'une école de campagne. Cette structure a été déménagée en face du bâtiment principal du musée. « Nous devons y installer un nouveau toît et refaire l'intérieur comme si c'était une classe, précise Raymond Phillipot. Nous voulons recréer l'école afin de pouvoir y raconter l'histoire de l'éducation dans les campagnes manitobaines. Nous aimerions également produire quelque chose sur chaque district scolaire de la région. »

Les projets abondent pour la Société historique de Saint-Claude qui gère le musée. Ses membres aimeraient avoir un local pour entreposer leurs archives, mais les choses ne semblent pas favoriser cette idée. En attendant, l'archiviste Lucille Bazin garde tous les documents dans le sous-sol de sa maison.

Le totem de la liberté

Mohammed CHOALI

Melchior Mbonimpa, écrivain franco-ontarien d'origine burundaise, vient de publier son premier roman, *Le Totem des Barranda*. Ce livre, qui est en nomination pour le Prix des lecteurs Radio-Canada 2001, est un fort témoignage de personnalités historiques en terre d'Afrique des Grands Lacs qui ont lutté pendant plus de cinq siècles contre le système de la servitude des castes.

C'est l'ancêtre Karanda qui lègue sur son lit de mort un totem à ses fils. En leur donnant ce symbole sous la forme d'un sanglier, Karanda leur ordonne de fuir la terre des servitudes. Pendant des siècles, les descendants de Karanda transmettront son testament chacun formulant pour son époque l'appel au front jusqu'au jour où, ralliés dans la fraternité de leur combat, ils vaincront la guerre des castes et installeront une paix juste et durable.

Véritable hymne à la liberté, cet ouvrage se nourrit du mythe, de la nostalgie, de l'utopie et de déchirantes histoires d'amour. Elle se nourrit aussi de la volonté de l'auteur, qui est professeur et directeur du Projet Éthique à l'Université de Sudbury, de sortir des sentiers battus de l'écriture académique. « J'étais fatigué par les rigidités du formalisme universitaire, de la langue de bois », révèle l'écrivain. « J'ai voulu me faire plaisir et me détendre dans la fiction, alors, j'ai écrit ce roman lors d'une année sabbatique ».

Si le roman n'est que pure imagination, le lieu est bien réel et sa légende véridique. Et si son thème n'existe que pour le divertissement du lecteur, il n'en demeure pas moins que le message est là. « J'ai voulu donner des racines séculaires à la



Photo: Gracieuseté Éditions Prise de parole

Véritable hymne à la liberté, *Le Totem des Barranda* est le premier roman de Mélchior Mbonimpa.

résistance africaine contre l'esclavage et l'asservissement de l'homme, souligne l'auteur. Le besoin de liberté est intrinsèque à la condition humaine. Il ne date pas d'hier même s'il reste un rêve inaccessible aujourd'hui encore pour beaucoup de gens. C'est un combat interminable de passion et de patience. »

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour!

Nous sommes Mathieu (4 ans) et Karine (2 ans) Jubinville.

Nous sommes les beaux enfants de Marc et Jacqueline Jubinville.

Nous voulons dire bonjour tout particulièrement à plusieurs personnes que nous aimons beaucoup :

grand-papa Jubinville et grand-maman Proteau; pépère et mémère Bourgouin; le grand oncle Jacques, tante Lise et oncle Nayan, oncle Luc et tante Laine, tante Eveline et oncle Norbert, le petit oncle Jacques, tante Rosanne et oncle Gérald, tante Rachel ainsi que tous nos cousins, cousines et amis.

Merci de votre amour!

Expressions FRANCOPHONES
Une publication mensuelle de l'Association de la presse francophone





Joyeux Noël!

www.journaux.apf.ca

Les élèves francophones hors Québec sont faibles en lecture, en mathématiques et en sciences.

Yves Lusignan

Qu'ils soient de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario ou du Manitoba, les résultats des jeunes francophones âgés de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences sont inférieurs à la moyenne nationale et à celle de plusieurs des pays qui ont participé à une vaste étude internationale portant sur les compétences des élèves.

Pas moins de 30 000 élèves canadiens sélectionnés dans plus de 1 000 écoles dans toutes les provinces ont participé au Programme pour le suivi des acquis des élèves (PISA), effectué en 2000 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) auprès de 250 000 élèves en provenance de 32 pays. L'évaluation du rendement des élèves du groupe minoritaire francophone a été menée auprès de 241 élèves au Manitoba, 1 003 en Ontario, 1 150 au Nouveau-Brunswick et 216 en Nouvelle-Écosse.

MOINS BON QUE LES ANGLOPHONES

Les résultats des francophones vivant à l'extérieur du Québec sont nettement inférieurs à ceux des anglophones dans chacune des provinces concernées, sauf en mathématiques où les jeunes Acadiens du Nouveau-Brunswick ont une moyenne légèrement supérieure à celle des anglophones de la province. Des écarts significatifs existent dans les quatre provinces entre la moyenne des élèves anglophones et francophones en lecture et en sciences. Un écart significatif existe entre les Franco-Ontariens et les anglophones de l'Ontario en mathématiques.

LECTURE

Les résultats en lecture placent les élèves Franco-Ontariens et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse au niveau des Grecs, qui se classent au 25e rang. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont obtenu pour leur part des résultats qui s'approchent de ceux obtenus par les jeunes Polonais, qui sont classés 24e. Les Franco-Manitobains, qui ont obtenu les meilleurs résultats chez les francophones de l'extérieur du Québec, ont une moyenne qui les situe entre les Italiens (20e) et les Allemands (21e).

MATHÉMATIQUES

En mathématiques, les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont obtenu une moyenne qui les place tout juste après la Suède, qui se classe au 15e rang. Les Franco-Manitobains, encore une fois les meilleurs parmi tous les francophones hors Québec, ont obtenu la même moyenne que les Français, qui se classent 10e. Les Franco-Ontariens, qui au contraire ont obtenu les pires résultats chez les franco-phones au pays, ont obtenu un résultat proche de celui des élèves de la République tchèque, qui ont terminé au 18e rang.

SCIENCES

Les élèves de la Nouvelle-Écosse ont obtenu les plus mauvais résultats en sciences parmi les francophones de l'extérieur du Québec. Ces résultats placent les Néo-Écossais entre les élèves du Liechtenstein (24e) et de la Grèce (25e). Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont obtenu la même moyenne que les Polonais, qui obtiennent le 21e rang. Les Franco-Ontariens affichent de leur côté un résultat en sciences qui est tout juste supérieur à celui des Italiens au 23e rang. Les Franco-Manitobains tirent encore une fois leur épingle du jeu et obtiennent les meilleurs résultats parmi les francophones de l'extérieur du Québec. Leurs résultats en sciences sont les mêmes que ceux des Français et des Norvégiens, qui partagent le 12e rang.

LE QUÉBEC

Les élèves québécois ont obtenu de brillants résultats, qui dépassent la moyenne canadienne dans les trois matières. Si on exclut les résultats obtenus par les autres provinces, le Québec est deuxième au monde en lecture derrière la Finlande, deuxième en mathématiques derrière le Japon et troisième en sciences derrière la Corée et le Japon.

Si on oublie un instant toutes ces particularités régionales, le Canada dans son ensemble se classe 2e en lecture, 6e en mathématiques et 5e en sciences.

ON NE S'EXPLIQUE PAS LA DIFFÉRENCE

Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) est incapable d'expliquer pourquoi les francophones de l'extérieur du Québec ont obtenu de si mauvais résultats, mais on n'est pas pour autant surpris. Des évaluations pancanadiennes en mathématiques, en sciences, en lecture et en écriture ont confirmé dans les années 90 l'écart important qui existe entre les élèves anglophones et francophones de l'extérieur du Québec.

Les neuf provinces anglophones ont d'ailleurs convenu il y a quelques mois de former un consortium, qui aura pour mandat d'identifier les véritables raisons qui expliquent ces écarts et de préparer des trousses de franci-sation pour les élèves de 1re et 2e année. Et il y a urgence.

Selon le directeur général du CMEC, Paul Cappon, il faut absolument réduire l'écart qui existe entre les francophones et les anglophones, au risque que les parents francophones en viennent à la conclusion que l'éducation en langue anglaise est supérieure à celle en langue française.

Chronique — livres, disques, etc...

Le Totem des Baranda

La quête de la liberté selon Melchior Mbonimpa

Mathieu Berger (Le Voyageur) Sudbury

Après avoir rédigé cinq publications académiques, le professeur à l'Université de Sudbury, Melchior Mbonimpa, s'est laissé aller en écrivant son tout premier roman sur l'Afrique des Grands Lacs, *Le Totem des Baranda*. «J'ai décidé d'écrire d'une manière qui me ressemble beaucoup plus», avoue l'auteur d'origine burundaise.

Publié par les Éditions Prise de parole, de Sudbury, *Le Totem des Baranda* raconte l'histoire d'un clan, les Baranda, qui doit fuir la servitude suite à un ordre de l'ancêtre Karanda. L'histoire débute il y a plus de quatre siècles. À l'époque, les détenteurs du bétail possèdent tout et ceux qui empruntent le bétail sont les serviteurs. Les fils de Karanda doivent donc partir à la recherche d'une terre qu'ils défricheront eux-mêmes et qui leur appartiendra.

M. Mbonimpa, qui est aussi directeur du Département conjoint des sciences religieuses à l'Université Laurentienne, se sert comme toile de fond des guerres tribales en Afrique des Grands Lacs, notamment entre les Hutus et les Tutsis. Il évite cependant d'indiquer clairement ces noms dans son ouvrage.

«J'hésite à parler des Hutus et des Tutsis. Je change la terminologie car ce sont des mots extrêmement chargés. Les gens feraient tout de suite le lien avec un contexte explosif», explique-t-il.

L'histoire du roman débute il y a 400 ans et se termine au 22ème siècle. Ce n'est pas sans raison que l'auteur évite de terminer son récit dans le présent. «Je me méfie du présent. L'histoire de ces peuples est déformée. Il y a une difficulté à faire comprendre aux gens ce qui se passe dans notre région présentement, car cette situation est précédée par des siècles d'histoire et elle sera suivie par des siècles d'histoire».

La lignée de Karanda tentera donc d'éviter l'asservissement pendant 16 générations. Le totem du clan, qui est le sanglier au départ, deviendra le phacochère à la fin du récit. C'est sous ce signe qu'un nouveau clan secret tentera de mettre fin à la guerre pour rendre la liberté à tous les habitants de cette région.

ATHLÉTISME

Des années glorieuses

Plusieurs Manitobains ont participé à des compétitions d'envergure en faisant la course ou en lançant des poids. Le Temple de la renommée du sport au Manitoba a décidé de reconnaître leurs efforts.

Mylène CRÊTE

Le Temple de la renommée du sport au Manitoba a inauguré, le 13 décembre, une exposition qui met en valeur les belles années qu'a connues la province en athlétisme. Les athlètes qui ont contribué à la notoriété de ce sport tels que Laurie Cohen et Bruce Pernie y sont honorés.

Médailles, uniformes et photographies se côtoient dans une salle située au 5e étage de l'édifice qui abrite le magasin *La Baie* sur l'avenue Portage à Winnipeg. « Notre histoire sportive est très riche, constate la designer à l'origine de l'exposition, Candice Hogue. On peut penser que les gens n'apprécient pas cette facette de notre héritage, mais c'est quelque chose d'aussi important que les arts, la musique ou la danse. »

« Cette exposition est importante, car elle raconte l'histoire de l'athlétisme, renchérit l'entraîneur en chef d'athlétisme de l'Université du Manitoba et coordonnateur de l'entraînement des athlètes de la province, Claude Bérubé. C'est un sport qui n'est pas toujours reconnu. »

Le Manitoba a la réputation de former de bons athlètes en lancers et sauts de toutes sortes, c'est-à-dire pour la pelouse comme le veut le jargon sportif. Les champions du lancer du poids comme Maureen Dowds sont visibles dans l'exposition. Cette dernière a commencé à lancer en 1967 pour terminer sa carrière en 1975. « C'est important pour les enfants de savoir qu'il y a d'autres gens qui ont fait de la compétition avant eux et qu'ils peuvent le faire aussi, constate-t-elle. Surtout que le lancer du poids n'est pas la discipline la plus connue en athlétisme si on la compare au 100 m. »

Les meilleures performances des athlètes manitobains se sont, sans contredit, déroulées dans les années 1920 et 1970, selon l'entraîneur Claude Bérubé. Entre ces deux périodes, les techniques propres aux multiples disciplines de l'athlétisme se sont améliorées, une chose que démontre l'exposition. On y apprend qu'en 1940, les sprinters devaient amener une truelle pour se creuser des trous en guise de blocs de départ sur la piste de terre où ils faisaient la course.

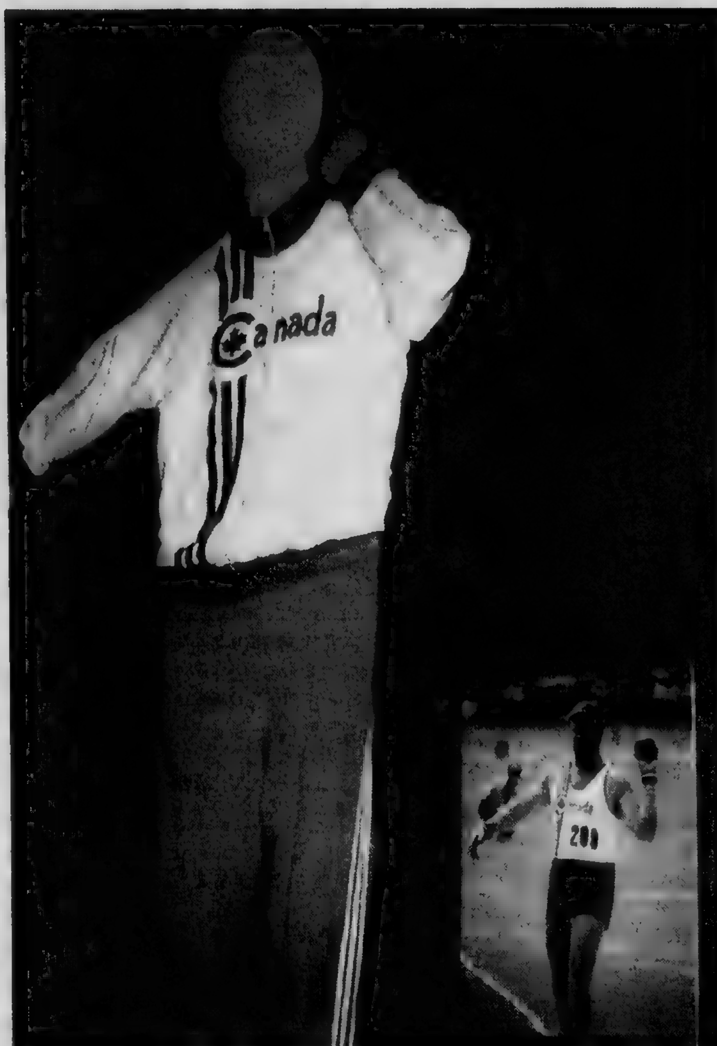


photo: Mylène Crête

L'uniforme de compétition de Bruce Pernie qu'il a utilisé lors des Jeux du Commonwealth de Nouvelle-Zélande en 1974 est exposé au Temple de la renommée du sport du Manitoba.

Le Temple de la renommée du sport au Manitoba présente son exposition sur l'athlétisme jusqu'au mois de mai. Elle sera ensuite remplacée par une nouvelle exhibition au sujet des autochtones et le sport.

SPORT

Les entraîneurs reconnus

Coaching Manitoba lance un programme de reconnaissance pour les entraîneurs qui oeuvrent dans tous les sports et à tous les niveaux. « L'initiative Entraîneur du mois a pour objectif d'identifier et de souligner le travail des entraîneurs qui contribuent grandement au développement de leur sport et de leurs athlètes, indique la directrice générale de Coaching Manitoba, Alanna Hinrichsen. En fait, nous souhaitons récompenser les gens qui font que les athlètes continuent de pratiquer leur sport avec passion. »

Pour être nominées, les personnes doivent être actives dans leur domaine et avoir complété au moins un niveau du Programme National de Certification en Entraînement de 3M. Les entraîneurs du mois seront nommés dans le site Internet de Coaching Manitoba. Les gagnants seront connus chaque troisième jour ouvrable du mois.

Pour faire parvenir une mise en candidature, on peut remplir un formulaire aux bureaux de Coaching Manitoba ou encore en visitant le site Internet de l'organisme au www.coachingmanitoba.ca. Chaque mise en candidature doit être reçue au plus tard le premier jour du mois.

J.-F. N.

Télé-horaire de la semaine du 24 au 30 décembre 2001

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 30 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Saint-Lambert, au Québec, par Lucien Lemieux, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Variées	Ma L'agenda...	C'est simple comme bonjour / Ma La Messe de la nuit			Variées	L'Heure du midi	Les beaux parleurs	Liza		Mon ange		Variées	Tweenies	Variées	Variées
RDI	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	L'Heure du midi	Variées		Variées	Variées		Variées	L Noël	Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	Variées
TV5	7h30 Variées	Variées	Variées	Les Zap	Variées		Variées		Variées	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Variées	Les Zap	Variées	100% question	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin / Ma Deux filles à Noël		Les saisons de Clodine		Vision mondiale	Variées	Ma Cinéma			Quoi de Neuf Bugs? / :45 Boutique TVA		Les feux de l'amour		Cinéma variées				Le TVA

Lundi 24 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Mr. Bean	Les beaux parleurs	Ce soir	Robbie le renne	"Sur les traces du père Noël" (Com,'94) Eric Lloyd, Tim Allen.				Cher Père Noël		Télé-journal	Petits chanteurs	La Messe de la nuit Messe célébrée à l'église Saint-Louis-de-France, à Montréal.					"Le roi et moi"
RDI	La Revue insolite 2001		Le Journal RDI	Messe de Noël			Téléjour-nal/Point	La Soirée du Hockey à Radio-Canada			La Revue insolite 2001		Téléjour-nal/Point	Messe de Noël			Télé-journal	Soirée du Hockey...
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	L'envie d'aimer				"La secrétaire du Père Noël" Éric Prat, Marianne Sägebrecht.			Biblio-theca	Allocution /:40Belge	:10 Police judiciare "Fausse qualité"		Chanter la vie		Le soir 3	Autant savoir
TVA	Le TVA 18 Heures	"Le dernier empire" Un Américain dispute à des démons un manuscrit chinois dont dépend l'avenir de l'humanité. (Avent,2001) Bai Ling, Russell Wong, Thomas Gidson.							Le TVA	Loteries /:35 "Noël dans la montagne magique" (Com/dra,'86) Dolly Parton.				:35 Pavarotti chante Noël		:35 Le canal nouvelles		

Mardi 25 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Mr. Bean	Les beaux parleurs	Télé-journal	Toutou	"La petite princesse" (Conte,'95) Eleanor Bron, Liesel Matthews.				Solstice 2001		Télé-journal	Montréal mène la danse		"Le milliardaire" (Mus,'60) Yves Montand, Marilyn Monroe.				:35 Fin de journée
RDI	RDI à l'écoute		Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Témoin de l'espérance"		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Un Everest de l'intérieur		RDI à l'écoute		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Grands Rep. "Témoin de l'espérance"		Revue insolite	
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	L'orange de Noël Une femme prend son premier poste comme enseignante.				Fil à la patte				Journal Belge	L'envie d'aimer				Le soir 3	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	"Le conte de Noël des Pierrafeu" (Dess,'94)			"Noël sans toi" (Com,'96) David James Elliott, Cynthia Gibb.				Le TVA	Loteries /:35 "Un prince à New York" (Com,'98) Arsenio Hall, Eddie Murphy.					:05 Le canal nouvelles			

Mercredi 26 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Mr. Bean	Les beaux parleurs	Ce soir	Circo Massimo	"La légende de Camelot" ('98) Corr Gilsig., Frederik Du Chau.				Félix Leclerc: le Roi heureux		Télé-journal	Une Âme immort.	:25 Sports	:50 "Minuit" (Com/dra,'98) Callum Keith Rennie, Sandra Oh.			:20 Fin de la programmation	
RDI	Jacques Cartier		Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Témoin de l'espérance" 2/2		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Histoires oubliées	La Soirée du Hockey à Radio-Canada		Entrée des artistes	Téléjou-nal/Point	Entrée des artistes	Grands Rep. "Témoin de l'espérance" 2/2		Entrée des artistes	Histoires oubliées
TV5	Mots et maux	Pyramide	Journal de France	Le 5e cirque Ariette Grüss			Chronique s d'en haut	Kitikmeot "La légende d'Uvayok"		Conver-sation	Journal Belge	Les petits anges de Noël				Courants d'art	Le soir 3	La vérité
TVA	Le TVA 18 Heures	Un Monde de fous	Poule aux oeufs d'or	Arcand	"Sissi" (Com,'55) Karlheinz Boehm, Romy Schneider.				Le TVA	Loteries /:35 "Les quatre filles du Dr. March" (Dra,'94) Gabriel Byrne, Winona Ryder.					:10 Publicité	:40 Le canal nouvelles		

Jeudi 27 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Mr. Bean	Les beaux parleurs	Ce soir	Circo Massimo	"Heidi" (Com/dra,'93) Jason Robards, Noley Thorton. 1/2				Revue de l'année "Le monde a changé"		Téléjour-nal/Point	Frédéric et George	:25 Sports	:50 "L'opus de M. Holland" (Dra,'95) Olympia Dukakis, Richard Dreyfuss.				:55 Fin de journée
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Les Renifleurs d'avenir"		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Enjeux "Humeurs de femmes"		Jacques Cartier		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Grands Rep. "Les Renifleurs d'avenir"		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Faut pas rêver		Écrans du monde	On ne peut pas plaire à tout le monde			Les arts et les autres	Journal Belge	Le 5e cirque Ariette Grüss			Télé-tourisme	Gour-mande	Le soir 3	Outremers
TVA	Le TVA 18 Heures	"Alice au pays des merveilles" (Fant,'99) Tina Majorino. 1/2			"Impératrice Sissi" (Hist,'56) Karlheinz Boehm, Romy Schneider.				Le TVA	Loteries /:35 Le rêve d'Alonso		:35 "Kidnappé" (Police,'94) Timothy Busfield, Dabney Coleman.				:35 Le canal nouvelles		

Vendredi 28 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Manoir enchanté	Les beaux parleurs	Ce soir	Circo Massimo	"Heidi" (Com/dra,'93) Jason Robards, Noley Thorton. 2/2				Revue de l'année "Le Canada et le Monde"		Téléjour-nal/Point	L'homme de verre	:25 Sports	:50 "Les misérables du XXe siècle" ('95) Michel Boujenah, Jean-Paul Belmondo.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Culture-Choc	Grands reportages "Chasseurs d'opale"		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Zone libre "Profession guerrier"		Grands reportages		Téléjour-nal/Point	Entrée des artistes	Grands reportages "Chasseurs d'opale"		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Thalassa			L'Histoire en musique "Le Mexique"		Babylone Yéyé	Pour gloire	Journal Belge	Union Libre		Mélissol "Lynchage"	:15 ..tourisme	Outremers	Le soir 3	Méditer-ranéo
TVA	Le TVA 18 Heures	"Alice au pays des merveilles" (Fant,'99) Tina Majorino. 2/2			"Sissi face à son destin" (Dra,'57) Karlheinz Boehm, Romy Schneider.				Le TVA	Loteries /:35 Coup de chapeau		:35 "Les aventures du baron de Munchausen" (Com,'88) Sarah Polley, John Neville.					:05 Publicité	:35 Canal nouvelles

Samedi 29 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ralph la Racaille	Wounch-poounch	Weeken-ders	La cour de récré	Papyrus	Histérial	Au Max	Fais-moi peur	L'Heure du midi	"Les enfants du chemin de fer" (Dra,2000) Gregor Fisher, Jenny Agutter.				"Alegria" ('98) René Bazinet, Mako Frank Langella.				Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Douce folie	Griffe	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux		Histoires oubliées	Grands reportages		Le Sommet des Amériques		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Histoires d'îles	Décou-verte	TV5journal /:15Invité	Cap aventure	Outremers	Méditer-ranéo	TV5 le journal /:15 5e Cirque...			:45 Autant savoir	:15 La dinde	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Thalassa			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		La Trattoria	Visez dans ...	Fleurs, jardins	Vins fromages	I-D maison		Via TVA	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"Columbo: Votez pour moi" (Police,'89) Louis Zorich, Peter Falk.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Télé-journal	Parlez-moi des...	Hockey Canadiens de Montréal vs Islanders de New York LNH Site: New York						Télé-journal	Nouvelles sports	Claude Charron	Maison-Blanche		"Dick Tracy" (Dra,'90) Madonna, Warren Beatty.				:40 Fin de journée
RDI	Revue insolite	Culture-Choc	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Grands reportages "Presque parfaite"		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands Rep. "Enfants sans enfance à Mexico"		Le Sommet des Amériques		Télé-journal	Revue insolite	Enjeux		Télé-journal	Entrée des artistes
TV5	Cultivé	Pyramide	Journal de France	Union Libre		Le cadre noir de saumur			Babylone Yéyé	Gros plan sur..	Journal Belge	Pour la galerie			:05 Faut pas rêver		Le soir 3 /:15Touris	Arte reportage
TVA	Le TVA 18 Heures	"Les aventures de bébé" (Com,'94) Joe Pantoliano, Joe Mantegna.				"Le retour de Batman" (Fant,'92) Danny DeVito, Michael keaton.					:15 Le TVA	:40 Le TVA, sports	Loteries /:05 "Ce cher intrus" (Com,'91) Holly Hunter, Richard Dreyfuss.					:40 Canal nouvelles

Dimanche 30 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Teddy et Annie	Jim Bouton	Mona la vampire	Titi & Grosminet	Le Jour du Seigneur		Enjeux "Les enfants du péché"		L'Heure du midi	Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre...		"Cyrano de Bergerac" (Dra,'90) Jacques Weber, Gérard Depardieu.			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Douce folie	La Revue nationale et internationale 2001		L'Heure du midi	Grands reportages "La chute de Kaboul"		Bulletin des jeunes	Grands reportages "La renaissance de l'Islam"		Grands Rep. "Les racines de la terreur"		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	L'Histoire en musique "Le Mexique"		TV5journal /:15Invité	Concert... Concert de clôture des Festivals de Wallonie et de Flandre.			TV5 le journal /:15 La fin des...			:45 Vins et fromages	:15 Silence ça pousse	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chanter la vie		Gour-mande	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"La princesse bouton d'or" (Com,'87) Cary Elwes, Robin Wright.				Brunch Maman Dion Invité(es): Lise Dion.		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	Magie sur glace Spectacle grandiose sous le thème original du baiser.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h00"Cyrano de Be..	4 et demi...	Télé-journal	Découverte "Néanderthal" 2/2		Orchestre Métropolitain du Grand Montréal				Les décodeurs	Télé-journal	Nouvelles sports /:55 "À l'ombre de Shawshank" (Dra,'94) Morgan Freeman, Tim Robbins.						:35 Fin de journée
RDI	Enjeux "Les enfants du péché"		Le Journal RDI	RDI à New York .	Le monde a changé		Télé-journal	RDI à New York			Grands Rep. "Jour de terreur à New York"		Télé-journal	Douce folie	Zone libre "Profession guerrier"		Télé-journal	RDI à New York
TV5	Chronique s d'en haut	Farafina	Journal de France	L'allée du roi Françoise d'Aubigné vit une grande histoire d'amour avec le roi.				L'allée du Roi Françoise d'Aubigné vit une grande histoire d'amour avec Louis XIV.				:35 Journal Belge	Le cadre noir de saumur			Babylone Yéyé	Le soir 3 /:15 Clips	Rêves en Afrique
TVA	Le TVA 18 Heures	Les Gags	"La mélodie du bonheur" Une gouvernante entraîne toute la famille d'un noble autrichien au chant choral. (Mus,'65) Christopher Plummer, Julie Andrews.							:45 Le TVA	:10 Le TVA, sports	Loteries /:35 Infopublicité				:35 Le canal nouvelles		

Gens d'ici

Au service des jeunes

Mohammed Choali

Le Conseil jeunesse provinciale (CJP) a embauché le 10 décembre une nouvelle coordonnatrice de projets, Rachel Laurendeau.

Les études qu'elle a poursuivies l'ont pourvu de multiples compétences pour mener à bien les nouvelles responsabilités de son emploi. « J'ai une belle expérience professionnelle en coordination et j'étais tentée de travailler dans un milieu de travail francophone, alors j'ai embarqué avec le CJP », souligne Rachel Laurendeau.



Rachel Laurendeau.

Rachel Laurendeau possède une formation universitaire en arts, en enseignement et en horticulture. Elle a ainsi pu cheminer dans diverses positions professionnelles notamment au niveau des services bilingues à la clientèle et la gérance d'une serre. De plus, elle a été partenaire en conversation anglaise dans l'Internet avec des enfants japonais. S'ajoutent à cela ses emplois de guide-interprète au Lower Fort Garry, de coordonnatrice au Centre des femmes de l'Université du Manitoba et de coordonnatrice des services éducatifs en français au Musée des beaux-arts de Winnipeg.

« Hormis le défi que je dois vite gagner la confiance de mes différentes clientèles en me faisant connaître auprès d'elles, j'ai pleinement confiance en mes capacités pour réussir dans mon nouveau travail », affirme Rachel Laurendeau.

« Je suis bien consciente que le secteur des jeunes est déterminant pour la vitalité de notre communauté et que les jeunes entre 13 et 18 ans ont un besoin très fort d'appartenance à la communauté, alors j'aurai la tâche de traduire tout ça dans les faits, » conclut la nouvelle coordonnatrice.

ÉCONOMIE

La qualité du cric

Située sur la route n° 2, à l'entrée du village de Saint-Claude, Iron Works Industries tente de donner ce qui manque aux produits des concurrents : de la solidité.

Mylène CRÊTE



photo: Mylène Crête

L'entreprise Iron Works Industries de Claude Chappellaz et de Gilbert Dheilly a pris de l'expansion durant les dernières années.

L'entreprise Iron Works Industries de Saint-Claude fabrique, depuis six ans, des crics qui sont surtout utilisés pour la machinerie lourde. Les associés Claude Chappellaz et Gilbert Dheilly ont profité de l'été pour agrandir leurs locaux afin de faire un peu plus de place aux tâches administratives. Ils ont annexé un autre bâtiment à leur atelier, car leur bureau était devenu trop petit pour l'ampleur de la paperasse qu'ils avaient à gérer.

« Notre entreprise a connu une augmentation de ses ventes de 25 % par année depuis les quatre dernières années, indique le gérant de la production de Iron Works Industries, Claude Chappellaz. Nous sommes les seuls au Canada à fabriquer des crics. Les autres fournisseurs proviennent des États-Unis et de la Chine. »

Le secret des deux collègues de travail réside dans la qualité de leur produit. Ils offrent neuf types de crics à leur clientèle et vont même jusqu'à les fabriquer sur commande. Leur plus grand acheteur est la corporation Princess Auto qui compte 22 magasins dans tout le Canada. Celle-ci y vend les crics d'Iron Works. Les manufacturiers d'équipement de ferme comptent également pour beaucoup dans le chiffre d'affaires de l'entreprise.

« Depuis deux ans, nous vendons également nos produits à une compagnie qui s'en sert pour fabriquer un produit utilisé par l'armée américaine, signale-t-il. Ce sont des barricades portatives pour bloquer des routes. Après les attentats du 11 septembre, nous leur avons vendu encore plus de crics que d'habitude. »

Iron Works Industries a vu le jour, il y a six ans, lorsque les soudeurs Gilbert Dheilly et Claude Chappellaz ont décidé de travailler à leur compte. Le premier avait construit un cric à la demande d'une connaissance qui désirait obtenir un produit résistant. Les deux amis ont flairé la bonne affaire et ont décidé d'en faire leur gagne-pain. « Nous nous sommes rendu compte que ça fonctionnait bien et que les gens étaient prêts à payer plus cher pour avoir un produit de qualité, explique Claude Chappellaz. Les crics de Chine, par exemple, n'ont pas une bonne résistance. »

Cette qualité, qui est devenue la marque de commerce de l'entreprise, est la fierté des deux associés. Selon Claude Chappellaz, moins de 10 crics sur les 10 000 produits par année leur sont retournés parce qu'ils sont défectueux. « C'est ce qui fait que les mêmes clients reviennent nous voir, constate-t-il. Nous avons également la satisfaction d'avoir quelque chose que nous avons bâti nous-même et qui fonctionne bien. »

Les propriétaires d'Iron Works ne souhaitent pas augmenter leur production pour l'instant. L'entreprise compte déjà un employé, ce qui est suffisant au dire de Claude Chappellaz. « Plus on est gros, plus on a de problèmes, remarque le francophone. Notre but est plutôt d'avoir une entreprise qui nous permet d'en vivre. »

SANTÉ

Momentum prend les devants

Jean-François NADEAU

Momentum Healthware de Saint-Boniface vient tout juste de conclure une importante vente avec la Nouvelle-Écosse, pour environ 500 000 $, d'un système d'évaluation des patients qui bénéficient de soins de santé à domicile. Le fournisseur de logiciels dans le domaine de la santé est la première entreprise au monde à développer ce produit.

Le système d'évaluation est constitué de deux modules. Le premier, *Minimum Day Set Home Care Assessment*, est un outil d'évaluation basé sur un standard mondial d'analyse de la condition générale des patients. En plus de l'état de santé physique, il permet notamment de vérifier l'état de santé psychologique, le dossier médical et le caractère des individus. Pour ce qui est du second module, *Care Planning Module For Home Care*, il permet d'établir un plan de soins pour les personnes à domicile.

Le système d'évaluation des patients sera utilisé à l'échelle provinciale par 300 évaluateurs de la Nouvelle-Écosse. Pour le président de Momentum Healthware, Charles Laflèche, cela sera très profitable pour cette province. « Je suis très fier de ce produit, lance-t-il. Puisque les données seront maintenant informatisées et qu'elles seront basées sur un standard mondial, la Nouvelle-Écosse pourra comparer la qualité de ses soins à domicile avec celle des autres provinces ou pays. »

Ce système pourrait par ailleurs entraîner Momentum Healthware à faire la plus importante vente de son histoire dans les prochains jours. « Tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est qu'il s'agit d'un très gros projet qui s'évalue en millions $, affirme Charles Laflèche.

Économie

Emplois précaires

Trouver du travail n'est pas toujours facile lorsque l'on a un handicap. Bien que des organismes aident les personnes handicapées dans leurs démarches, il n'est pas garanti que celles-ci conserveront leur nouvel emploi.

Mylène CRÊTE

Danielle Desilets a un handicap invisible aux yeux de tous. Elle a été victime de dommages au cerveau lors d'un accident de motocyclette en 1984. Au fil des ans, elle a vu 80 % de ses aptitudes mentales lui revenir. Sa capacité de compréhension a été touchée, ce qui fait qu'elle a parfois besoin de plus longues explications pour bien comprendre quelque chose.

La femme de Saint-Vital occupe un emploi de vérificatrice du revenu et des documents au ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada depuis 1999. « C'est important pour moi de travailler parce que j'ai l'impression d'être utile et de contribuer à la société, précise-t-elle. J'ai aussi besoin d'argent pour payer ma maison et ma voiture. »

Bien qu'il ait toujours été relativement facile pour la dame de se dénicher un emploi, elle a toutefois éprouvé de la difficulté à le garder. Pendant longtemps, elle a travaillé pour des agences d'emplois temporaires dont la mission est de fournir une main d'œuvre pour les remplacements de personnel à court terme. « J'ai eu du travail à d'autres endroits où l'on me gardait pendant quelques semaines et on me renvoyait à la maison en disant que cela n'avait pas fonctionné, raconte-t-elle. Je pense que les employeurs engagent souvent des personnes handicapées seulement dans le but d'avoir l'air équitable envers tout le monde. »

Le directeur des services aux adultes de la Société pour les personnes handicapées du Manitoba, Dave Fisher, concède que les démarches de recherche d'emploi pour les personnes qui ont un handicap peuvent être difficiles. « Il y a beaucoup de stéréotypes souvent causé par le manque d'information, constate-t-il. Un handicap ne signifie pas nécessairement que les gens ne peuvent pas travailler. Il n'y a aucune raison pour laquelle une personne handicapée ne serait pas capable de faire le travail pour lequel elle a été formée. »

Le Manitoba Business Leadership Network a récemment tenté de remédier à ce problème en organisant une foire de l'emploi destinée aux handicapés. L'événement a attiré 14 employeurs et environ 350 personnes qui se cherchaient du travail. « Nous voulions aborder le sujet du point de vue de l'entreprise, explique le directeur exécutif de la foire, Greg Findlay. Si les changements nécessaires sont effectués dans le milieu de travail, une personne handicapée peut aussi bien faire les tâches qui lui sont assignées que quelqu'un sans handicap. »

Une fois l'emploi trouvé, les gens ne sont toutefois pas protégés contre d'éventuelles mises à pieds. Danielle Desilets a récemment appris qu'elle perdait son travail au gouvernement fédéral. Elle retournera donc, en janvier, frapper à la porte des organismes qui aident les personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. « Ce que je souhaiterais le plus serait de me trouver un travail stable que je pourrais conserver jusqu'à ma retraite », révèle-t-elle.



photo: Mylène Crête

Danielle Desilets, dont le handicap est invisible, souhaite se trouver un emploi stable.

SAINT-MALO

Des élèves généreux

Les 180 élèves de l'école Saint-Malo ont donné une quantité record de denrées afin de permettre aux familles dans le besoin de leur région de passer un meilleur temps des Fêtes.

Jean-François NADEAU

Les élèves et les membres du personnel de l'école Saint-Malo ont amassé 695 items afin de contribuer à la confection de paniers de Noël. Selon l'une des organisatrices de la collecte, Danielle Lafantaisie, la campagne a été un franc succès.

« Je crois que c'est la première récolte qui fonctionne aussi bien, lance d'entrée de jeu Danielle Lafantaisie. Par les années passées, j'étais surprise si nous amassions 200 items. Je crois que c'est la nouvelle formule qui a aidé. »

Cette année, au lieu de placer une boîte de carton dans l'école pour que les gens y déposent leurs denrées, les responsables ont organisé une collecte sous forme de rencontres. Entre le 27 novembre et le 6 décembre, les élèves se sont réunis à quatre reprises. Ils devaient apporter quelque chose de différent à chaque fois. « Durant les rencontres, nous faisions quelques prières et nous expliquions aux jeunes l'importance de leur geste, mentionne Danielle Lafantaisie. Cela les a grandement conscientisés. De plus, puisque l'activité était organisée, les élèves étaient davantage motivés à apporter quelque chose. »

Toutes les denrées recueillies ont été confiées à Hélène Hébert, qui prépare les paniers et les distribue dans les régions de Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne et Dufrost. Pour elle, l'aide de l'école a été précieuse. « Les gens ont été très généreux cette année, affirme-t-elle. Je dois dire que la participation des élèves nous a donné un sérieux coup de pouce. »



photo: Daniel Bahuaud

Les élèves de l'école Saint-malo ont été très généreux cette année, amassant 695 denrées non périssables comme celles-ci.

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour!

Je m'appelle Rosalie Isabelle Marise Chartier. Je suis née le 17 mai 2001 à l'Hôpital Saint-Boniface. Je pesais 8 lbs 15 oz et je mesurais 22 pouces.

Je suis la petite soeur de Colin, mes parents sont Joël et Michelle.

J'ai été baptisée le 10 juin à Sainte-Anne par mon oncle René. Ma marraine est Marise Chartier et mon parrain Henri Chartier.

Mes grands-parents sont Léopold et Florence Chartier ainsi que Lucille Barnabé et Al Bernard.

Un allô spécial à mes arrière-grands-parents Isabelle et Paul Duval de Saint-Jean-Baptiste. À vous tous, un gros bec de Poune!

SAINT-PIERRE-JOLYS

Mémoires recherchées

La paroisse de Saint-Pierre-Jolys a l'intention de publier un livre historique afin de commémorer ses 125 ans. Toutefois, l'aide des paroissiens anciens et actuels est sollicitée pour réaliser ce projet.

L'ouvrage comprendra un abrégé des débuts de Saint-Pierre-Jolys, de ses institutions, commerces, organismes, services et activités. Le comité en charge de la préparation du livre souhaite également y inclure un volet familial. « Il nous manque des informations sur les familles, mentionne la secrétaire du comité pour le livre, Marie-Ange Sabourin. Nous désirons que toutes les familles, couples et célibataires ayant vécu à Saint-Pierre-Jolys fassent partie de ce livre. Pour ce faire, nous avons besoin de connaître des noms, des dates et des événements. De plus, nous sommes à la recherche de photos. C'est pourquoi la collaboration des gens nous est essentielle et très précieuse. »

Le comité a d'ailleurs créé un formulaire dans le but de faciliter la tâche à ceux qui voudraient partager leurs souvenirs. « Les gens n'ont pas à écrire un grand texte, explique Marie-Ange Sabourin. Ils n'ont que de courtes réponses précises à formuler. Nous demandons par exemple le nom des enfants, où ils sont présentement et ce qu'ils font. En fait, nous offrons un cadre qui favorise l'organisation des idées. »

Les personnes qui voudraient mettre leur mémoire à contribution peuvent le faire en appelant Marie-Ange Sabourin au 433-7005 ou encore Rachel Gautron au 433-7891.

J.-F. N.

La Broquerie

Le journal sauvé

Daniel BAHUAUD

Le *Papier de Chez-Nous* de La Broquerie continuera d'exister. C'est ce qui découle d'une réunion publique tenue le 11 décembre à l'école Saint-Joachim dans le but d'assurer une relève pour sa publication.

On se rappellera que le comité responsable de la publication du journal, formé de bénévoles, œuvrait depuis près de 20 ans et qu'il sentait le besoin, né d'une fatigue accumulée, de passer le flambeau à un nouveau groupe de personnes engagées. L'administrateur du journal, Hubert Bouchard, se dit donc très satisfait de la réunion. « Je suis heureux que le *Papier* continue, affirme-t-il, surtout que la volonté populaire veut qu'il soit toujours imprimé. Sans le nouveau comité organisateur, ça aurait été la fin. »

Un des nouveaux membres du comité organisateur, Aimé Gauthier, estime que le *Papier de Chez-Nous* est une ressource précieuse à la communauté. « Il fait partie de notre identité à La Broquerie, souligne-t-il. C'est pour cela que je me suis engagé. C'est important. Et d'ailleurs, l'ancien comité a plus que fait sa part. »

Outre Aimé Gauthier, le nouveau comité sera formé d'Antoinette Bissonnette, de Rolande et Aurèle Durand ainsi que d'André Mireault. Il se réunira au début de janvier pour répartir les tâches requises pour bien gérer le journal. « C'est de bon augure que le *Papier de Chez-Nous* ne soit jamais publié en janvier, précise Aimé Gauthier. Ça nous donne le temps de nous organiser parce que nous voulons que le journal paraisse en février comme d'habitude. »

Pour le moment, rien ne suppose que le *Papier de Chez-Nous* subisse d'importants changements, du moins pour le moment. « Il est trop tôt pour parler de la modification du journal, estime Aimé Gauthier. Il nous faut d'abord publier plusieurs numéros. Après cela, on verra. Les gens sont satisfaits du contenu du journal, mais évidemment qui dit nouveau comité dit nouvelles idées. »

Huit numéros du *Papier de Chez-Nous* sont publiés par année. À l'exception des francophones habitant d'autres régions de la province, le journal est livré gratuitement et son tirage est d'environ 475 copies.

Monteur de ligne stagiaire :

Manitoba Hydro est à la recherche de personnes qualifiées voulant bénéficier d'une formation pour la carrière de monteur de ligne.

À titre de monteur de ligne stagiaire, vous participerez à un programme d'apprentissage d'une durée de quatre ans qui comprend de la formation en cours d'emploi et huit semaines de cours de formation professionnelle axés sur les compétences. Le programme mène au statut de compagnon. Pendant votre période de formation, vous travaillerez dans diverses régions de la province.

Pour que votre demande soit examinée, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et avoir réussi les cours suivants : mathématiques 40S (mathématiques appliquées ou pré-calcul) ou 300; physique 30S ou 200; anglais 40, 300 ou 301. Toute équivalence en matière de niveau d'études peut exiger la validation du ministère de l'Éducation.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 du Manitoba et être admissible à une classe supérieure.
- Pouvoir travailler dans les hauteurs (de 9 mètres à plus de 36,5 mètres) sur des poteaux et des pylônes.
- Accomplir un travail physiquement exigeant par tous les temps.
- Pouvoir travailler avec des lignes électriques sous tension élevée tout en respectant les procédures de sécurité établies.

Le processus de sélection comprend des tests d'aptitudes, une entrevue, un examen médical et une séance d'évaluation des compétences et d'initiation aux métiers, d'une durée de deux jours, organisée par Manitoba Hydro.

Salaire de départ : 11,58 $ - 19,68 $ l'heure
(révision salariale en cours)
compagnon (maximum) - 26,43 $ l'heure

Les candidats doivent soumettre au plus tard le 7 janvier 2002, un curriculum vitae, un relevé complet de notes d'études secondaires et un dossier du conducteur mis à jour. La capacité de communiquer dans les deux langues officielles (anglais et français) serait un atout.

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.

Faites parvenir les demandes à :
Manitoba Hydro, Concours nº 01/1261LL
Ressources humaines, Service à la clientèle et commercialisation
Pièce 370
444, avenue St. Mary
Winnipeg (MB) R3C 3T7
Télécopieur : (204) 480-5222
Employment.CSM@hydro.mb.ca
Visitez notre site web : www.hydro.mb.ca

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape subséquente. Toutes les demandes seront conservées pendant une période de six mois.



MUNICIPALITÉ RURALE de DE SALABERRY

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
Poste de formation

La municipalité rurale de De Salaberry accepte actuellement des candidatures pour le poste bilingue de formation en vue de remplacer le directeur général actuel en l'an 2003. La personne choisie sera chargée des tâches suivantes :

- administration des politiques et des procédures établies par le conseil municipal;
- préparation de budgets et de rapports financiers;
- direction et supervision d'employés sauf ceux qui sont dirigés par le conseil;
- perception de recettes et paiement de dépenses autorisées;
- participation aux réunions ordinaires et extraordinaires du conseil municipal et du conseil du district urbain local, et rédaction des procès-verbaux;
- transmission de renseignements au conseil municipal et au ministre, au besoin.

Le/la candidat.e doit :

- posséder de l'entregent et une excellente capacité d'analyse et de communication;
- posséder une connaissance de base des principes de comptabilité et une aptitude à travailler dans un environnement informatique, savoir utiliser les logiciels *Microsoft, Word* et *Excel* serait un atout;
- être disposé à s'inscrire au programme de certificat en administration municipale;
- pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais.

L'entrée en fonction est le 18 février 2002. Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae et les noms de trois références, et d'indiquer ses attentes salariales, au plus tard **le 8 janvier 2002.**

Prière d'indiquer sur l'enveloppe « Demande pour le poste de directeur général ».

Municipalité rurale de De Salaberry
C.P. 40
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0



SECRÉTAIRE BUREAU DU PRÉSIDENT

Temps plein temporaire

Dès que possible jusqu' au 31 décembre 2002

- diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- diplôme de secrétariat d'un établissement reconnu;
- capacité de taper à une vitesse d'au moins 65 mots à la minute;
- connaissance des systèmes informatiques;
- bilingue – capacité de lire, d'écrire et de comprendre le français et l'anglais;
- trois (3) à cinq (5) ans d'exprérience connexe de bureau.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitae, d'ici **le 4 janvier 2002**, à l'adresse suivante :

Agente de dotation
Ressources humaines
HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6
Télécopieur : (204) 235-3695

L'Hôpital général Saint-Boniface reconnaît sa responsabilité spéciale envers la communauté francophone du Manitoba. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues à l'étape de la présélection. Pour en savoir davantage à propos de l'Hôpital général Saint-Boniface visitez notre site Web au www.sbgh.mb.ca

OFFRE D'EMPLOI

La Corporation de développement communautaire Lourdéon Community Development Corporation
est à la recherche

D'UN OU D'UNE TITULAIRE DE POSTE DE SOUTIEN ADMINISTRATIF/SERVICE À LA CLIENTÈLE À TEMPS PLEIN

Sommaire de l'emploi :

Le/la titulaire fournira une aide administrative aux conseillers dans les domaines suivants :

- service au public (clients, public général, employeurs);
- service de présentation;
- équipement du bureau;
- service d'aide à la rédaction de curriculum vitae;
- tâches de soutien administratif.

Compétences :

- bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- bonne connaissance du traitement de texte Word et PowerPoint;
- expérience/capacité de faire des recherches sur l'Internet préférable;
- être flexible, dynamique et avoir de l'entregent;

Le poste débutera : selon les arrangements / aussitôt que possible

salaire : débutant à 19 556 $ / maximum de 21 239 $.

Pour plus d'information, contactez Noëllie Jacques au 248-2194 ou Diane Bazin au 248-2553.

DATE LIMITE pour la réception des demandes : le 2 janvier 2002

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par écrit à la :

Corporation de développement communautaire Lourdéon
Community Development Corporation
Casier postal 336
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ARMAND THEODDULE MARCOUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba R2H 0G4, le ou avant le 22e jour de janvier 2002.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de décembre, A.D. 2001.

F. R. AVANTHY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ARSENE LAFANTAISIE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba R2H 0G4, le ou avant le 22e jour de janvier 2002.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de décembre, A.D. 2001.

F. R. AVANTHY
Procureur de la succession



Musée des beaux-arts du Canada **National Gallery of Canada**

Le Musée des beaux-arts du Canada cherche présentement à combler le poste de :

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES
(Réf: 01-OC-038)

VOUS DEVREZ diriger, organiser, gérer et contrôler les activités des techniciens qualifiés de la division; développer, recommander et mettre en oeuvre les projets stratégiques afin de mettre à exécution le travail de préparation et de la présentation de la collection du MBAC et des expositions; assurer la conformité des standards de qualité et des techniques appropriées; développer et mettre en oeuvre des politiques et des procédures qui rencontrent les standards internationaux pour l'encaissage, l'entreposage, la présentation, le transport des oeuvres d'art et autres objets; gérer la division, les budgets et les échéances des projets; fournir les ressources en terme d'heure/homme, de fournitures et de support matériel pour la construction, la production et la préparation des expositions. Accomplir d'autres tâches.

NOUS EXIGEONS des d'études post-secondaires en muséologie et en conservation d'oeuvres d'art ou l'équivalent en formation et d'expérience dans un musée à un poste similaire. De l'expérience en gestion, planification de budgets et en supervision de plusieurs projets variés. De l'expérience en supervision de personnel. La connaissance de l'anglais et du français et une vérification de fiabilité approfondie.

NOUS OFFRONS un salaire de 60 767 $ à 71 406 $ par année.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 janvier 2001 à:

Monique Marleau
Chef des ressources humaines
380 promenade Sussex
C.P. 427, succursale A
Ottawa, Ontario
K1N 9N4
Télécopieur: (613) 990-2756
Couriel: mmarleau@beaux-arts.ca

Nous remercions à l'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Canada

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h.
(par écrit et payée d'avance)
Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

L'INSTITUT JOSEPH-DUBUC

est à la recherche
D'UN TRADUCTEUR-RÉVISEUR
OU D'UNE TRADUCTRICE-RÉVISEURE

Fondé en 1984 à titre de centre de ressources pour les juristes d'expression française dans l'Ouest canadien, l'Institut Joseph-Dubuc fait partie intégrante du Collège universitaire de Saint-Boniface depuis 1989 et a aussi élargi son mandat pour offrir des services de traduction générale, technique et juridique.

FONCTIONS

La personne choisie exercera les fonctions suivantes :

- traduire de l'anglais au français des textes se rapportant à un large éventail de sujets dans les domaines général, administratif et technique;
- réviser la traduction de textes anglais effectuée par des pigistes ou d'autres traducteurs au service de l'Institut;
- effectuer la recherche terminologique nécessaire aux fins des traductions qui lui sont confiées;
- assurer l'encadrement général des services de traduction, notamment en ce qui a trait aux travaux confiés à des pigistes;
- accomplir toute autre tâche connexe qui lui est attribuée par le directeur ou la directrice de l'Institut.

EXIGENCES

La personne choisie devra satisfaire aux exigences suivantes :

- posséder une connaissance approfondie de la traduction, acquise au fil de plusieurs années d'expérience, et ne nécessiter qu'un minimum d'encadrement;
- posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit et une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- bien connaître le fonctionnement des principaux logiciels utilisés dans le domaine de la traduction;
- être dotée de bonnes aptitudes pour la gestion et la coordination de projets;
- posséder l'entregent nécessaire en vue d'établir de bonnes relations avec les autres membres du personnel et le public;
- être capable de bien travailler sous pression et de respecter les échéances fixées;
- avoir un bon sens de l'organisation et faire preuve d'initiative.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

- La rémunération de la personne choisie sera déterminée en fonction de ses aptitudes et de son expérience. L'Institut offre la gamme d'avantages sociaux très complète dont bénéficient tous les employés du Collège universitaire de Saint-Boniface.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

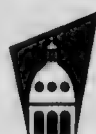
- Le plus tôt possible.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Après un premier tamisage, l'Institut convoquera un certain nombre de candidats et candidates à une épreuve écrite qu'ils pourront subir, dans le cadre d'une séance collective ou d'une séance individuelle. Des entrevues auront lieu par la suite en vue de déterminer la personne qui se verra offrir le poste.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à l'adresse suivante, au plus tard le 4 janvier 2002 :

Monsieur Ibrahima Diallo
Doyen
Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



La Société d'assurance publique du Manitoba s'engage à offrir un excellent service à sa clientèle et joue un rôle de premier plan dans la mise sur pied de programmes visant à assurer la sécurité routière de tous les Manitobains. Nous sommes à la recherche de personnes compétentes qui partagent ces valeurs et qui veulent se joindre à notre équipe.

Agent d'indemnisation principal

Lieu de travail : Portage-la-Prairie

À titre d'agent d'indemnisation principal, vous serez chargé de gérer les demandes les plus complexes d'indemnisation pour blessures graves et de faciliter la réadaptation des demandeurs ayant subi une blessure invalidante. Afin de gérer ces demandes, vous serez appelé à voyager. Vous serez peut-être appelé également à participer à la formation du personnel d'indemnisation subalterne.

Qualités requises :

- Diplôme universitaire ou diplôme en administration des affaires et cinq années d'expérience connexe dans un poste supérieur de spécialisation.

OU

- Diplôme universitaire en soins de santé ou dans un domaine professionnel connexe, par ex. B. Sc. inf., B. Serv. soc. ou B. Réad. méd., et trois années d'expérience connexe dans un poste supérieur de spécialisation.

ET

- une bonne connaissance des ressources en réadaptation qui existent dans le milieu;
- de fortes aptitudes à l'évaluation et à la gestion de cas;
- une capacité d'analyse éprouvée et une aptitude manifeste à prendre des décisions;
- un permis de conduire valide du Manitoba;
- une connaissance de la culture autochtone;
- une connaissance des langues autochtones ou de la langue française constitue un atout.

La préférence sera accordée aux candidats autochtones.

Les équivalences en matière d'éducation et/ou d'expérience pourraient être prises en considération.

Rémunération : 49 944 $ - 59 317 $.

La Société d'assurance publique du Manitoba offre d'excellents avantages sociaux dont, entre autres, une assurance collective, un régime de prestations d'assurance-maladie, ainsi qu'un régime de soins dentaires et de soins de la vue.

Si le poste d'agent d'indemnisation principal vous intéresse, veuillez envoyer votre curriculum vitae d'ici le 29 décembre 2001 à l'adresse suivante :

Société d'assurance publique du Manitoba
Service des ressources humaines
234, rue Donald, bureau 704
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A4
Télécopieur : 985-8049
Courriel : hresources@mpi.mb.ca

Seules les personnes retenues à l'étape de la présélection seront convoquées à une entrevue.

Les demandes d'emploi sont conservées pendant six mois et peuvent servir dans l'éventualité d'un poste à combler.

Visitez notre site Web :
http://www.mpi.mb.ca/francais.


L'assurance publique au Manitoba

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à ***l'École communautaire Réal-Bérard*** :

Enseignant.e • 5e année

Contrat temporaire à 100 %

Les qualités requises :

- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer de l'enthousiasme, de la débrouillardise et une ouverture d'esprit;
- collaborer étroitement avec l'équipe - école.

L'entrée en fonction se fera le 4 mars 2002. Ce poste temporaire prendra fin le 3 mars 2003.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **avant 16 h le mercredi 9 janvier 2002** :



Madame Évelyne Beaudoin
Directrice
École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7706   Télécopieur : (204) 433-3086

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Nous sommes à la recherche d'un(e) secrétaire juridique bilingue avec expérience valable de préférence dans le domaine juridique et spécifiquement en droit immobilier et commercial. Expérience du traitement de texte sur WordPerfect. Connaissance pratique du français et de l'anglais. Capacité de travailler de façon autonome et de respecter les échéances. Cadre de travail agréable et intéressant.

Salaire selon qualifications et expérience. Veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confidence à Mme Kristine Pahkala chez

MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES

800-444, avenue St.-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1

Téléphone : (204) 968-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL a des places disponibles pour enfants de 16 mois et plus. Environnement sécuritaire et chaleureux. Activités amusantes et créatives. Les repas et goûters sont compris. Composez le 255-5500.
414-

VOUS AVEZ ACCÈS À INTERNET? Travailler à la maison en ligne et gagnez entre 500 $ à 2 000 $ (temps partiel) et plus de 5 000 $ (temps plein). www.earnglobally.net.
452-

PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR, Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. R.L.
454-

RECHERCHE

HABITAT CHEZ-SOI est à la recherche d'une **famille** pour son prochain projet de construction d'une maison. La famille doit être prête à investir des heures de travail pour la construction de la maison avec des bénévoles francophones de la communauté. Pour plus d'information, contactez Roxanne à Habitat Chez-Soi au 633-4046 ou par courriel à : habchezsoi@hotmail.com.
431-

HABITAT CHEZ-SOI est à la recherche de **commanditaires** pour un projet de prélèvement de fonds. L'organisme construira une petite maison qui sera en exposition au Centre commercial Saint-Vital en mars 2002. De plus, il est à la recherche de quatre **bénévoles** pour aider à bâtir la maisonnette. Pour plus d'informations, contactez Denis Rémillard au 791-8834 ou 233-5618.
432-

RECHERCHE : une gardienne à domicile pour s'occuper de mes enfants à temps partiel 3 jours par semaine. Tél. : (204) 422-8735.
458-

À VENDRE

À VENDRE À SAINT-BONIFACE près du centre-ville, condominium de 970 pi², avec 5 appareils électroménagers, construction supérieure, 86 900 $. Contactez Gérald au 231-0006 après 18 h.
457-

À VENDRE : Ensemble de chambre en chêne grandeur « queen» avec armoire et mirroir, une petite table de nuit, un matelas et sommier, et une commode. Demande 900 $ ou meilleure offre. **Divan lit** en bon état couleur beige-tan. Demande 700 $ ou meilleure offre. Composez le 257-5427.
459-

À LOUER

À LOUER : 170, promenade Enfield. Petit appartement d'une chambre à coucher disponible immédiatement. 400 $ par mois. Composez le 233-2072.
455-

Un puissant symbole

Selon Richard Fréchette, la visite de la croix de la Journée mondiale de la jeunesse est une occasion par excellence pour les jeunes catholiques d'approfondir leur foi et de se laisser emporter par des émotions fortes.

Daniel BAHUAUD

Les trois diocèses catholiques du Manitoba s'apprêtent à recevoir à la fin du mois la croix de la Journée mondiale de la jeunesse, un événement qui, au dire de ses organisateurs, sera rempli de joie et d'émotion.

« La croix de la Journée mondiale de la jeunesse est un symbole très puissant, souligne le coordonnateur des activités dans les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg entourant la prochaine Journée à Toronto, Richard Fréchette. Lorsque je me suis rendu à Rome en avril, j'étais bouleversé par son impact. En soi, c'est un objet pourtant bien simple, mais la croix a réussi à m'émouvoir. Je me souviens qu'on l'a sorti de la basilique de Saint-Pierre comme s'il s'agissait d'un cercueil qu'on portait vers une quelconque inhumation. C'est alors que j'ai saisi l'ampleur du geste, puisque les chrétiens croient que le Christ est bel et bien mort pour eux. »

C'est le pape Jean-Paul II lui-même qui a confié la croix de la Journée mondiale de la jeunesse aux jeunes du monde en 1984. Depuis, la croix a séjourné sur cinq continents et traversé sept pays. « À mon avis, elle représente l'unité des croyants, affirme Richard Fréchette. Elle a été touchée par des millions de jeunes et elle a touché des millions de jeunes. »

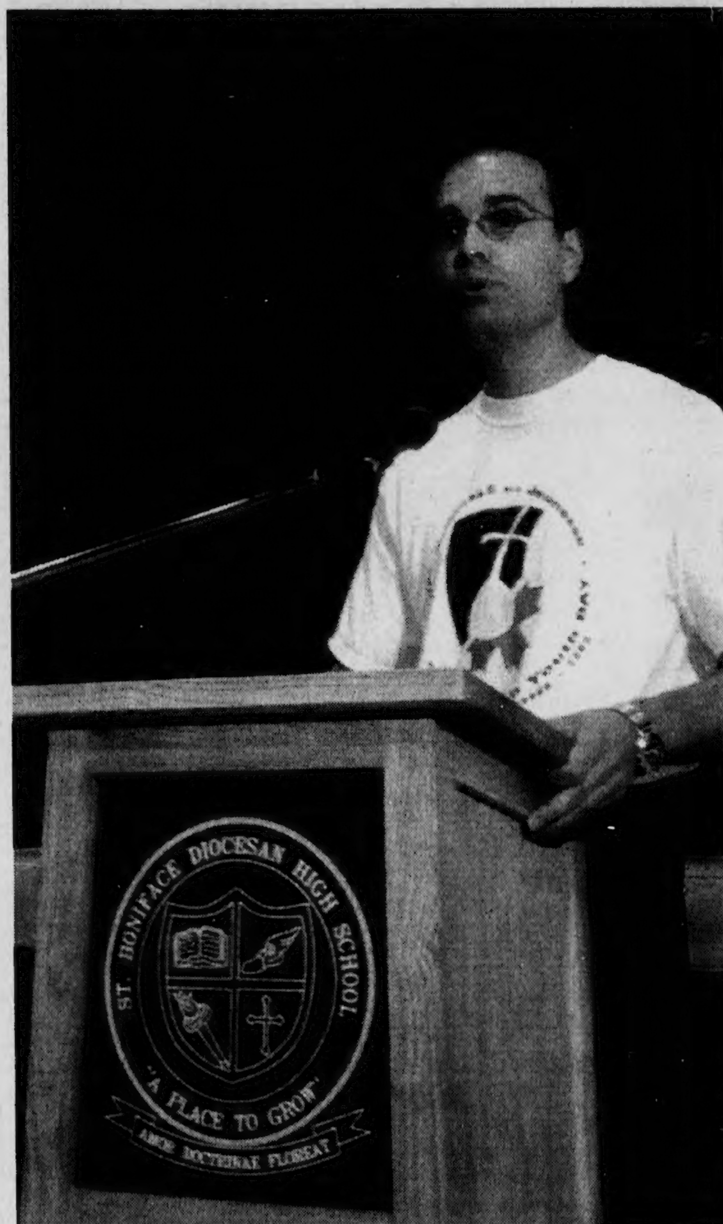
La croix de bois arrivera à Winnipeg le 28 décembre, après quoi elle fera une tournée de la ville et des centres ruraux (1) jusqu'au 13 janvier. Plus de 60 célébrations impliquant plus de 100 paroisses sont prévues dans les trois diocèses catholiques du Manitoba, soit ceux de Winnipeg, de Saint-Boniface et de l'église du rite ukrainien.

Le 28 décembre, on pourra accueillir la croix à la Cathédrale St. Mary's de Winnipeg, à 21 h. Le lendemain, la croix sera reçue par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Émilius Goulet, pour une grande célébration qui aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface. À 16 h, l'archevêque animera la messe, suivie d'une procession jusqu'au Centre des congrès de Winnipeg. C'est à cet endroit qu'aura lieu, dès 18 h, un grand ralliement des jeunes. La fête se poursuivra jusqu'à 22 h.

« Tous sont invités à participer aux activités entourant l'arrivée de la croix de la Journée mondiale de la jeunesse, rappelle Richard Fréchette, surtout le grand ralliement au Centre des congrès. Il y aura de la musique, de la prière et des émotions fortes. »

La Journée mondiale de la jeunesse, qui se déroulera à Toronto du 23 au 28 juillet, s'adresse aux adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 35 ans.

(1) Outre plusieurs paroisses francophones de la métropole, la croix se rendra dans les communautés de Saint-Lazare, Somerset, Saint-Léon, Saint-Claude, Saint-Norbert, Lorette, Île-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre et Saint-Malo.



Archives La Liberté

Richard Fréchette: « La croix a été touchée par des millions de jeunes et elle a touché des millions de jeunes. »

Remerciements



Henri Desharnais.

Parents et ami.e.s,

MERCI d'avoir cheminé avec nous tout au long de la maladie d'Henri!

MERCI d'être venus nombreux célébrer sa vie lors des funérailles!

MERCI pour les offrandes de messe et pour les messages de sympathie!

MERCI Henri pour ton courage face à la mort. Tu nous a si bien préparés à ton départ que notre peine, bien que très grande, est imprégnée de PAIX!

Tu seras toujours un rayon de soleil dans nos vies!

Que la Paix du Christ vous habite en ce Noël!

Gertrude et la famille Desharnais

Nécrologies

Cécile Agnès Closson (née Hébert) 1918-2001

C'est avec une grande tristesse que notre famille annonce le décès de notre bien-aimée épouse, mère et grand-mère, Cécile Closson, morte le mercredi 12 décembre 2001 à l'âge de 83 ans.

Notre mère laisse dans le deuil son mari depuis 57 ans, Leslie; ses enfants et petits-enfants : Richard; Shirley (Robert) Ewonchuk et leurs enfants Stacey et Ryan; Claudette (Jim Dewart); Ronald et ses enfants Michael, Darrell et Steven; Glen (Lynda) et leurs enfants Shannon et Shawn; et Noëlle.

Elle laisse aussi ses frères André et Laurent (Léa) Hébert de Saint-Malo et bon nombre de neveux et nièces vivant un peu partout au Canada et aux États-Unis.

Notre mère a été précédée de ses parents, Evariste et Donalda (Tétreault), ainsi que de ses frères et sœurs Marie, Joseph, Joséphine, Cyrille, Lévis, Ernest, Thérèse et sa belle-fille Agnès (Paquette).

Cécile a grandi à Saint-Malo. Après avoir reçu son diplôme de l'École normale Saint-Charles, elle a débuté sa carrière d'enseignante dans les écoles de la région de Saint-Malo. Elle a temporairement arrêté d'enseigner le temps d'élever ses six enfants, puis s'est replongée dans l'enseignement à Pinewood (Ontario), Richer, Dufrost et Saint-Jean-Baptiste. Elle est retournée à l'Université du Manitoba à l'âge de 48 ans pour augmenter ses qualifications, puis elle a enseigné à Saint-Pierre-Jolys jusqu'à sa retraite.

Notre mère était une femme pleine de talents et de convictions profondes. Sa grande passion était ses enfants et petits-enfants; elle faisait tout en son pouvoir pour répondre à leurs besoins. Sa foi et son engagement envers Dieu étaient évidents de façon quotidienne. Elle a été membre de la chorale de l'église locale pendant de nombreuses années. De plus, elle avait un esprit communautaire très présent, ainsi que beaucoup d'intérêt pour l'artisanat, le bingo, les cartes et le jardinage.

Sincères remerciements au docteur Strank et au personnel médical du Centre médico-social DeSalaberry pour leurs soins durant la courte maladie de notre mère.

Les funérailles ont été célébrées par le père Joseph Choiselat à l'église catholique de Saint-Malo le samedi 15 décembre 2001 à 10 h 30. Les prières et la veille du corps ont eu lieu à 10 h.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire de Cécile à la Fondation de l'Hôpital DeSalaberry, Saint-Pierre-Jolys MB R0A 1V0.

« Vous qui connaissez si bien le cœur de notre mère, Seigneur, donnez-lui le repos éternel. »

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire LeClaire Brothers, 775-2220.



Aimé Dumaine 20 septembre 1918 – 13 décembre 2001

C'est avec le cœur rempli de tristesse que nous vous faisons part du décès de notre mari, père, grand-père et arrière-grand-père, Aimé Dumaine, mort au Centre Taché le jeudi 13 décembre 2001 à l'âge de 83 ans.

Aimé est né à Île-des-Chênes, au Manitoba, le 20 septembre 1918. Dès un très jeune âge, il a appris ce que voulait dire « travailler dur ». Il a exploité sa grande ferme jusqu'en 1975. Il a ensuite travaillé pour Manitoba Hydro pendant 22 ans et s'est retiré à l'âge de 72 ans. Il a formé de bonnes amitiés à Hydro; il avait toujours une bonne farce à conter et le rire facile.

Aimé était membre honorifique des Chevaliers de Colomb d'Île-des-Chênes, conseil 5979.

Aimé laisse dans le deuil son épouse dévouée, Annette, et ses 13 enfants : Doris (Dennis) McGurk, Ernest (Jeannette), Raymond (Joanne), Denise (Vern) Lander, Roger, Jules (Ginny), Charles (Pierrette), Dolores (Claude) Trudeau, Diane (Tom) Casson, Paul (Donna), Valère (Darlene), John (Suzanne), et Della (Renald) Adolphe; ainsi que 32 petits-enfants, 23 arrière-petits-enfants et 9 petits-enfants adoptés.

Il laisse aussi son frère Armand de Vancouver et sa sœur Léa (Don) Lévesque de Saint-Vital, ainsi que sa belle-sœur Alice d'Edmonton. Il manquera beaucoup à ses nombreux neveux et nièces, amis et beaux-parents à Lorette, au Manitoba, ainsi qu'à la famille de sa première épouse et bien d'autres parents en Californie.

Il a été précédé de son père Ernest et de sa mère Eva (née Waelbrock); de sa première épouse Laurence Cournoyer; d'une fille morte en bas âge, Della; de ses frères Marcel et Léopold; et de sa belle-sœur Jeanne.

La famille désire remercier les membres du personnel du Centre Taché (5ABC) pour leur compassion et leur gentillesse envers notre père pendant son long séjour au Centre. Un remerciement spécial à sa cousine Margot Petit et sa nièce Diane Raynaud, bénévoles au Centre Taché, pour leurs fréquentes visites. La famille souhaite aussi exprimer sa reconnaissance au père Pierre Dumaine pour ses visites, ainsi qu'aux Sœurs grises pour leur aide et leurs conseils.

Les funérailles ont été célébrées par l'abbé Marcel Carrière à l'église catholique Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Île-des-Chênes le lundi 17 décembre 2001 à 10 h. Les prières et la veille du corps ont eu lieu à 9 h 30.

L'enterrement (auprès de sa première épouse Laurence) a eu lieu au cimetière paroissial d'Île-des-Chênes après la messe.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire d'Aimé à la Alzheimers Society of Manitoba, 120, rue Donald, Winnipeg MB R3C 4G2.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire LeClaire Brothers, 775-2220.



Fabien Trudel

Le mardi 18 décembre 2001, est décédé à l'hôpital de DeSalaberry, à Saint-Pierre-Jolys, Fabien Trudel, 71 ans, époux bien aimé de Thérèse Magne.

Fabien fut précédé dans la mort par son épouse d'un premier mariage, Agathe Sabourin, ses parents Émile et Anna Trudel, son frère Aimé et ses trois soeurs Rita (Edgar) Tétrault, Marie-Paule (Arthur) Tétrault et Lucille (Wilfrid) Lambert.

Fabien laisse dans le deuil Thérèse, qu'il a épousée il y a 15 ans, ses enfants Donald (Denise Cochingyan), Paulette et Mona (Robert) Bérard, ainsi que six petits-enfants qu'il chérissait de tout son coeur, Jacques, Éric et Nicholas Trudel, Colin, Myriam et Mikaël Bérard. Il laisse aussi ses trois soeurs, Madeleine (Gérard Tétrault), Evelyne (Henri DeCorby) et Aline Fouillard-Reid.

La vie de Fabien fut celle d'un homme intègre et droit comme en témoignent l'attachement et l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Sa vie laborieuse s'est déroulée sans fanfare. Il savait s'oublier pour rendre service aux siens. Doué de nombreux talents, il les partageait volontier sans les imposer. Il était source d'inspiration pour sa famille. Ses paroles et ses action n'attiraient pas l'attention; il était un homme de peu de mots. Son amour pour les siens était discret mais perceptible. Ses petits-enfants garderont de lui le souvenir d'un «pépère» tendre et affectueux aussi bien que taquin à l'occasion.

Parmi ses petites joies depuis le début de sa retraite, on peut compter son jardin potager, ses randonnées avec son copain de golf René, sans oublier son petit paradis à Mesa. Fabien fait preuve d'une foi solide en Dieu et d'un grand courage devant les dures épreuves de sa vie. Dans la maison de notre Père du ciel, sa joie et son bonheur ne connaîtront pas de fin, nous en sommes convaincus.

L'accueil à l'église de Saint-Malo a eu lieu à 14 h le 20 décembre, suivi de la messe des funérailles à 14 h 30. Selon la volonté de la famille, l'inhumation des cendres se fera en privé dans un avenir rapproché.

Les parents et les amis peuvent, s'ils le désirent, faire un don à la mémoire de Fabien à la «Fondation Centre Médico-Social de DeSalaberry», Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0.

Thérèse et les enfants de Fabien désirent remercier tous ceux qui les ont soutenus par leur prières et leurs visites ainsi que leurs témoignages de sympathie. Merci à M. l'abbé Joseph Choiselat, notre pasteur, et au personnel hospitalier.

La direction des funérailles a été confiée à Lowen Funeral Chapel de Steinbach, (204) 326-1351.

Chronique RELIGIEUSE



Lise Hudon-Bonin
Laïque

Viens, Seigneur Jésus!

Quelle joie de savoir que tu viens, Seigneur!
Nous avons hâte de voir ton visage,
toi l'Amour, qui viens comme un enfant.

Viens, Seigneur Jésus!
Pour la mère qui se réjouit d'avoir mis au monde un enfant,
pour celle qui a perdu le sien,
sans oublier celle qui ne peut concevoir.
Viens pour le grand garçon et la grande fille
qui découvrent l'amour et caressent des rêves d'éternité;
viens pour les couples qui vivent des blessures profondes,
des ruptures ou des nouveaux départs.
Viens pour le jeune qui te cherche de tout son cœur,
sachant que tu existes,
et pour celui qui ne croit en rien.
Viens pour l'aîné dont la santé permet le bénévolat,
et pour celui qui voit rarement les siens.
Viens pour les personnes atteintes d'un mal incurable,
pour le prisonnier dévoré de remords dans sa cellule,
pour les personnes en détresse qui songent au suicide;
viens pour tous ceux et celles qui les écoutent et les comprennent.
Viens pour l'épouse ou l'époux qui pleure son compagnon de vie,
pour l'enfant dont le regard éclaire un parent, un frère ou une sœur.
Viens pour le riche et le pauvre.
Viens pour les personnes sans emploi,
pour celles qui éprouvent de la joie à travailler,
et pour les autres dont le travail gruge le courage et l'énergie.
Viens pour le pasteur qui accomplit son ministère avec enthousiasme
et pour celui dont la tâche semble au-dessus de ses forces.
Viens pour les hommes, les femmes et les enfants
victimes d'actes de cruauté commis en ton nom.
Viens pour ceux et celles qui ont besoin
d'accueillir ou d'offrir un pardon.
Viens pour toutes les personnes blessées et rejetées.

Oui viens, Seigneur Jésus, nous t'attendons
au creux de nos bonheurs et de nos misères.
Mais tu sais, il y a bien des gens
que ta venue laisse froids.
Touche-les de ta présence aussi.
Viens révéler ta tendresse.
Viens donner au monde entier
l'amour et la paix de Noël!

GAMINERIES

par le comité de la pédia[...]

Une discipline efficace : Une démarche saine

Discipliner l'enfant représente l'un des rôles les plus importants du parent, et peut-être l'un des plus difficiles. Cependant, une discipline efficace rend le milieu familial réconfortant. Une discipline efficace à la maison établit les bases de la maîtrise de soi tout au long de la vie. Elle aide votre enfant à grandir heureux et bien dans sa peau. Une discipline positive et efficace éduque et oriente l'enfant. Elle ne se limite pas à l'obliger à obéir.

La façon dont on discipline l'enfant dépend de son âge, de la phase de son développement, de sa personnalité et de nombreux autres facteurs. Voici cependant quelques principes fondamentaux pour orienter les parents.

Quels sont les objectifs de la discipline?
Qu'est-ce qui rend la discipline « efficace »?
Comment les parents peuvent-ils prévenir les troubles de comportement?
Que peuvent faire les parents pour promouvoir les comportements positifs?

Quels sont les objectifs de la discipline?

- La discipline protège votre enfant contre les dangers.
- La discipline aide votre enfant à acquérir le contrôle et la maîtrise de soi.
- La discipline aide votre enfant à développer le sens de ses responsabilités.
- La discipline aide à établir les valeurs.

Qu'est-ce qui rend la discipline « efficace »?

- **Le respect**. Les enfants devraient pouvoir respecter l'autorité de leurs parents et les droits des autres. Si la discipline est trop dure, qu'elle s'accompagne d'injures, de cris et d'humiliations, l'enfant aura de la difficulté à respecter sa mère ou son père ou à lui faire confiance.
- **La constance**. Une discipline qui n'est pas constante déroute l'enfant, quel que soit son âge. Si les parents ne font pas preuve de constance dans la manière dont ils disciplinent leur enfant, celui-ci aura de la difficulté à les respecter.
- **L'impartialité**. L'enfant doit trouver la discipline juste. Les conséquences de ses gestes doivent être reliées à son comportement. Si votre enfant lance de la nourriture sur le sol, faites-lui ramasser son dégât. Assurez-vous que tout est nettoyé avant que l'enfant ne passe à autre chose. Une fois le dégât ramassé, les conséquences sont terminées.
- **Vous**. À titre de parent, vous possédez un lien unique avec votre enfant. Si vous apprenez à votre enfant une discipline teintée de respect, de constance et d'impartialité, vous remarquerez des effets positifs prolongés sur votre enfant.

Comment les parents peuvent-ils prévenir les troubles de comportement?

- Donnez à votre enfant beaucoup d'occasions de faire des activités physiques et des exercices. Certains enfants ont besoin d'évacuer une partie de leur énergie.
- Au lieu de lui dire « NON », faites-lui faire quelque chose de plus intéressant. C'est ce qu'on appelle la distraction ou la réorientation. Par exemple, si votre enfant escalade une clôture, vous pouvez lui dire : « Viens donc te balancer ».
- Assurez-vous que votre enfant a des jouets adaptés à son âge. Les jouets des jeunes enfants doivent être simples. Ne lui en donnez pas trop à la fois.
- Les enfants de deux ans et moins éprouvent de la difficulté à se rappeler et à comprendre les règlements. Conservez les médicaments et les articles dangereux hors de leur portée.
- Si votre enfant est fatigué et de mauvaise humeur, faites preuve de compréhension et de calme pour l'aider à s'apaiser. Cette attitude est particulièrement importante avant la sieste ou le coucher. Une courte période de calme (sans activité) peut prévenir un comportement fâcheux et irritant.
- Ne prêtez pas attention aux détails. Avant d'élever la voix, demandez-vous : « Est-ce que c'est important ? »

Que peuvent faire les parents pour promouvoir les comportements positifs?

- Passez du temps seul avec votre enfant tous les jours.
- Soyez réconfortant. Faites des caresses, des câlins à votre enfant, tapotez-lui affectueusement le dos.
- Si l'enfant est triste ou en colère, respectez ses sentiments. Essayez de comprendre les causes de sa tristesse ou de sa mauvaise humeur.
- Faites des activités amusantes. Riez ensemble.
- Si vous faites une promesse, faites de votre mieux pour la tenir. La confiance entre l'enfant et ses parents s'impose. L'enfant veut avoir confiance en vous.
- Cherchez toujours l'occasion de féliciter l'enfant de son comportement positif.

Ces renseignements ne devraient pas remplacer les soins et les conseils médicaux de votre médecin. Ce dernier peut recommander des variations au traitement tenant compte de la situation et de l'état de votre enfant.

Cette chronique est possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et La Liberté.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Des conseils pour l'avenir

Consultant en milieux autochtone et inuit, Daniel-Paul Bork a à cœur d'améliorer la qualité de vie de ces communautés. Pour ce faire, il a fondé sa propre compagnie.

Jean-François NADEAU

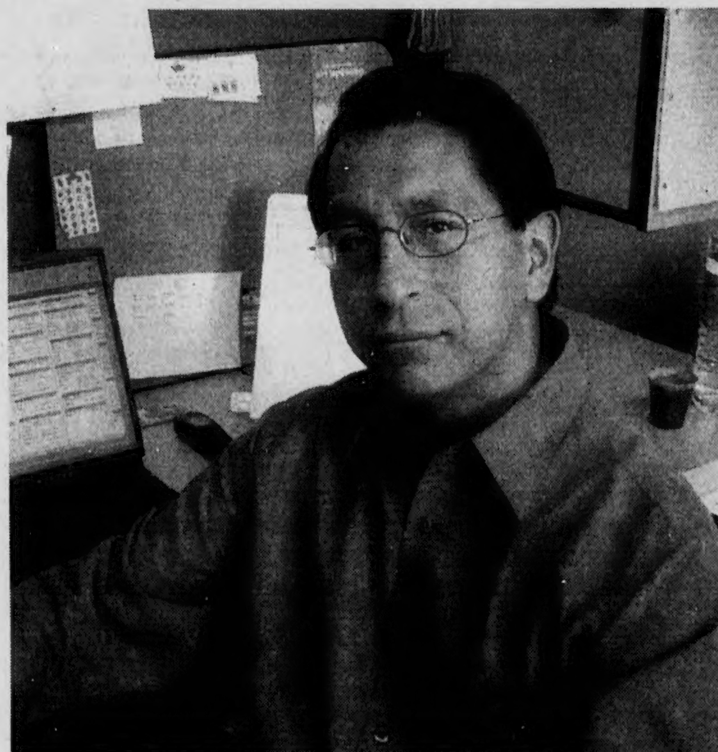


photo : Jean-François Nadeau

Daniel-Paul Bork : « Je suis conscient de faire partie du maigre 3 % des autochtones du Manitoba qui possèdent un baccalauréat. »

« Ma passion a toujours été de regarder les miens et les structures de la communauté qui se transforment. J'en ai d'ailleurs fait mon métier. » Étant l'un des rares consultants oeuvrant en milieux autochtone et inuit au Canada, le Manitobain Daniel-Paul Bork a fondé, il y a six ans, Cook consulting inc.

Les clients qui font appel aux services de la compagnie qu'il préside proviennent à 60 % du gouvernement et à 40 % des communautés autochtones. « Notre travail est très diversifié, explique Daniel-Paul Bork. Nous pouvons aussi bien aider à préparer les états financiers d'une communauté, effectuer une étude de marché et de faisabilité pour un entrepreneur autochtone ou encore évaluer, par exemple, l'impact des programmes gouvernementaux chez les Premières Nations. Qu'il s'agisse de justice, d'éducation, de santé, d'emploi ou d'économie, nous offrons des services conseils dans tous les domaines qui touchent les peuples autochtones et inuit. »

D'ailleurs, l'expertise de Cook consulting pourrait être de plus en plus sollicitée car les communautés autochtones en sont présentement à une nouvelle étape de leur développement, une étape de transition. « Les leviers de contrôle du développement du milieu autochtone sont maintenant entre les mains des communautés, souligne Daniel-Paul Bork. Le gouvernement ne décide plus de tout comme avant. Il donne un cadre aux programmes, mais les nations doivent se prendre en main. Pour cela, ils ont notamment besoin d'études de marché et de faisabilité car il faut avant tout valoriser une saine gestion des fonds publics. C'est là que nous entrons en jeu. »

Malgré les nombreux préjugés qui subsistent toujours à leur égard, le président de Cook consulting note chez les aborigènes un désir d'améliorer leur situation. Cependant, il n'est pas nécessairement facile de briser le cercle vicieux de la dépendance envers l'État. « Le secteur privé et la classe moyenne sont pratiquement inexistants chez les Métis, les autochtones et les Inuit, mentionne Daniel-Paul Bork. Les gens veulent être davantage autonomes, mais en même temps, l'Acte sur les Indiens gère leurs vies. Il n'est donc pas évident dans ce monde de contradictions de s'en sortir et de repartir à zéro ou presque. »

Puisque les affaires de Cook consulting vont relativement bien, le président de l'entreprise espère qu'elle prendra de l'expansion dans un avenir rapproché. « Je souhaite que nous puissions ouvrir un nouveau bureau à Hull ou à Ottawa, affirme Daniel-Paul Bork. Nous aurions alors une quinzaine de consultants à temps plein à travers le Canada. Cependant, je tiens à ce que notre siège social demeure à Winnipeg car je crois que les besoins les plus criants des autochtones sont ici. D'ailleurs, face à cela, je suis conscient de faire partie des maigres 3 % des autochtones du Manitoba qui possèdent un baccalauréat. »

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.





À VOTRE SERVICE

SERVICES

Corporation de développement économique Riel



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., directeur général
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA





(204) 433-7758 — **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS›

Steinbach **Tél.: 326-1351**

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

GRAPHICS INC

• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

DR PHILIPPE DESILETS
Docteur en homéopathie
Spécialiste en maladie chronique
• Digestif • Arthrite • Pulmonaire • Autres
Services bilingues
255-0939

CHICKEN CHEF ST-MALO
347-5885
(Traiteur ExtraDinaire)
à partir de 5,97 $
Seul à faire compétition avec grand-mère!

Marie-Claire Sabourin

A Votre Santé

la massothérapie corrective

Couvert par la plupart des régimes d'assurance.

Pour prendre un rendez-vous veuillez composez le

475-7683.

914, avenue Corydon à Winnipeg

Certificat-cadeau disponible.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

 **autopac** 

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7054
Télécopieur : (705) 759-6513
Courriel : ron.comeault@rbc.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca	Raymond Desrochers, ca	Pamela Dupuis, ca
Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca	Travis Leppky, ca
Henri Magne, ca	Mona Marcotte, ca	Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca	Bruno Chaput	Lise Deleurme
Yves Lagasse	Jacques Marion	Stéfane Nicolas

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

• Examen de la vue
• L[illegible]
• Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de propriété; (financement)
• testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur
• propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin, stagiaire

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957–0050
Télécopieur : (204) 957–0840

Courriel : amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :

Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4